

L'Europe veut la révision des dettes

Les mémoires de la France et de l'Angleterre aux Etats-Unis sur la question des dettes de guerre demandent une extension du moratoire de 1931

CONSENSUS DE L'OPINION EUROPEENNE

Une révision des obligations internationales s'impose à cause de la prolongation de la crise économique mondiale. On rappelle les concessions faites à Lausanne

LE CAS SERA SOUMIS AU CONGRES

Washington, 13. — (P.A.) — La Grande-Bretagne et la France demandent aux Etats-Unis de les exempter du paiement de l'intérêt de la dette de guerre, du 15 décembre prochain, et d'entrer en pourparlers diplomatiques à ce sujet.

A peine cette nouvelle a-t-elle été communiquée au public aujourd'hui que le président Hoover, actuellement en route pour Washington, de la Californie, a télégraphié à son prochain successeur, le gouverneur Roosevelt, lui demandant de se rendre à la Maison Blanche afin de discuter la question avec lui.

La publication des mémoires secrets envoyés par la France et l'Angleterre aux Etats-Unis ces jours derniers a confirmé les rumeurs qui voulaient que ces deux gouvernements européens aient cherché à ouvrir la discussion sur la question des dettes de guerre en vue d'une révision complète, demandant, entre autres, une extension du moratoire Hoover de juin 1931. Il est entendu que de telles propositions ne peuvent être étudiées officiellement que par l'assemblée régulière du Congrès américain.

Vendredi dernier, le sénateur Reed de la Pennsylvanie prédisait que la question des dettes de guerre serait imposée au Congrès à la session de décembre. Les demandes de la France et de l'Angleterre, à ce que l'on croit, ne sont qu'un résumé des desirs des autres débiteurs européens d'en venir à une entente définitive avec les Etats-Unis. La Grèce et la Hongrie ont signifié, la semaine dernière, leur inhabilité à rembourser l'intérêt sur leur dette de guerre. L'Estonie, la Lettonie et la Pologne avaient déjà fait des déclarations semblables.

Les milieux diplomatiques de Washington ont manifesté un intérêt évident à la lecture des mémoires français et anglais, tous deux rédigés dans le même esprit.

L'Italie, la Belgique et les pays européens qui n'ont pas encore demandé une extension du moratoire aux Etats-Unis sont à préparer des mémoires semblables qu'ils présenteront.

2,500 personnes victimes de la tempête à Cuba

A cause de sa situation particulière Santa Cruz fut l'endroit le plus ravagé

Crémation des morts

Camaguey, Cuba, 13. — P.A. — Le secrétaire de l'intérieur Zubizarreta estime à 2,500 personnes le nombre des victimes de l'ouragan qui a ravagé la côte sud-est de Cuba la semaine dernière.

A cause de sa situation particulière, Santa Cruz fut l'endroit le plus ravagé de tous ceux qui, de la côte nord de l'Amérique du sud aux Bahamas, furent infestés.

Le gouvernement de Cuba est en quête d'essence pour la crémation de plus de 1,000 cadavres, qui seraient emportés à Santa Cruz. Le Dr Zubizarreta prétend que 700 cadavres ont été brûlés ici vendredi. Plusieurs autres auraient été entraînés dans la mer par le mur d'eau de dix pieds de hauteur. Peu de poteaux télégraphiques ont pu résister, rapporte-t-on dans la ville qui avait une population de 3,500 âmes.

On rapporte nombre de morts dans d'autres parties de l'est et du centre de Cuba.

Les réfugiés arrivent ici en masse de Santa Cruz et les travaux de secours sont commencés d'urgence. Une armée de médecins a inoculé des milliers d'hommes contre la maladie, et à soigner des centaines de blessés.

Par suite de la tempête, on prévoit que la récolte de sucre sera moindre de 400,000 sacs.

Le Dr Annibal Peña, officier de santé de Santa Cruz, a lancé un appel pour qu'on donne de l'essence pour la crémation des cadavres.

AUX ILES CAIMAN

Kington, Jamaïque, 12. — (P.A.) — On rapporte des îles Caïman, archipel composé de 3 îles de formation corallienne situées à 200 milles d'ici au nord-ouest, que 60 personnes ont été tuées et 300 autres blessées samedi dernier, par la tempête qui a passé sur Cuba le lendemain. Les autres dommages matériels sont évalués à plus d'un million de dollars.

La police cherche un individu qui a profané un cadavre

On croit qu'il s'agit d'un fou obsédé par l'idée d'étrangler quelqu'un

Dans la chambre mortuaire

Québec, 12. — (P.C.) — La police cherche un diabolique individu qui, samedi après-midi, pénétra dans la chambre mortuaire où reposait le corps de Mme Cléophas Bégin, profana le cadavre et endommagea la bière. Au cours de la journée, plusieurs personnes étaient entrées dans la résidence Bégin, réciter des prières pour le repos de l'âme de la défunte. Vers quatre heures, la chambre était presque déserte, lorsqu'un homme y entra seul. Quelques minutes plus tard, la servante, au bruit insolite qui venait de la chambre de la morte, y jeta un coup d'oeil et vit le visiteur s'enfuir par la porte de la rue. Elle courut prévenir les parents de la défunte et ceux-ci constatarent bientôt que l'on avait tenté de dépouiller le corps de Mme Bégin de ses vêtements mortuaires, que la bière avait été forcée et qu'il y avait du désordre dans la pièce. On releva des marques de doigts sur la gorge du cadavre et cela fit présumer que le visiteur était un fou obsédé par le besoin d'étrangler des êtres vivants.

Avant la mort, Mme Bégin fut malade pendant deux semaines. On raconte qu'un soir, deux femmes venues veiller la malade, aperçurent un homme qui tentait de s'introduire dans la chambre par une fenêtre. En voyant les deux gardes-malades, l'escaladeur s'enfuit par une ruelle et on le perdit de vue. Mme Bégin est décédée le lendemain de la mort de son gendre, M. Edouard Marcotte. Les funérailles de ce dernier eurent lieu à la famille Bégin ont eu lieu ce matin.

M. Lansbury et les accords commerciaux

Claycross, Angleterre, 13. (P.C.) — George Lansbury, chef du parti travailliste au parlement anglais, adressant la parole à un auditoire local, affirmait aujourd'hui qu'à la première occasion, son parti cancélerait les accords conclus entre le Royaume-Uni et les Dominions à la conférence économique impériale d'Ottawa.

M. Lansbury a également annoncé que son parti se passerait des mesures économiques du gouvernement national et rappellerait le projet de loi des assurances sur le chômage actuellement à l'étude en Chambre.

Un exemple de préférence britannique au détriment du Canada

La Russie accuse la police britannique de calomnie envers le dictateur Stalin

Elle prétend que le service secret cherche à noircir le chef communiste

Documents faussés

Stalin serait accusé d'être à l'origine d'une guerre civile aux Indes

Les émeutes de Londres

Moscou, 13. — (P.A.) — Le journal "Izvestia", organe officiel de la Russie soviétique, accusait aujourd'hui le service secret britannique de répandre à faux des rumeurs contre le dictateur communiste Josef Stalin.

"Izvestia" prétend que le service secret de l'Angleterre aurait accusé Stalin d'avoir comploté et appuyé l'émeute des "marcheurs de la faim" à Londres et d'être à l'origine d'une guerre civile aux Indes.

Le journal ajoute que la rupture récente du traité commercial russo-anglais par le gouvernement britannique a ouvert "toutes les échelles de la propagande anti-soviétique".

"Stalin, c'est un fait indéniable, n'est pas seulement le chef du prolétariat soviétique, mais des millions d'artisans et de paysans dans le monde entier le considèrent comme leur chef. Faut-il cependant, en conclure que Stalin est responsable de la fermeture des usines Ford ou la banqueroute des Insulls ou l'exclusion de l'industrie textile anglaise du marché indien à cause de la concurrence japonaise?" dit Izvestia.

Un rapport du correspondant d'Izvestia à Londres est publié au complet. Il affirme que le département du service secret (British Intelligence Service), afin de préparer les voies à une attaque parlementaire contre le gouvernement soviétique, a ordonné à ses agents à Riga, en Lettonie, de "fabriquer des documents et des preuves qui témoigneraient que la Troisième Internationale, sous la direction personnelle de Stalin, aurait organisé les désordres récents à Londres et préparait actuellement une guerre intestine aux Indes.

Un éditorial qui apparaît dans le même numéro, est intitulé: "Comment l'ont forgé les preuves quand cela est nécessaire". L'éditorial affirme que lorsque le gouvernement britannique dénonça le traité commercial russo-anglais, tout observateur averti pouvait se demander si cet acte était un moyen "artificiel" en vue d'améliorer plus tard le commerce avec la Russie, ou un facteur de la lutte entre les Etats-Unis et l'Angleterre pour le commerce du Canada. Dans tous les cas, une chose demeure certaine, dit l'éditorial, l'acte de la Grande Bretagne, en cette occasion, a ouvert toutes grandes les échelles de la propagande anti-soviétique et a donné beau jeu aux intérêts anti-soviétiques qui cherchent sans cesse à semer la discorde dans les relations entre la Russie et l'Angleterre.

"Le télégramme du correspondant de Londres nous rappelle nos vieilles connaissances du service de liaison britannique dit l'éditorial, ceux-ci qui ont publié, en 1919, une édition truquée du Pravda, journal officiel du parti communiste; qui ont pourvu Lord Kerson d'un arsenal de mensonges fabriqués à Berlin par le Baron Isculet; qui, en 1924, ont fait sauter le gouvernement MacDonald avec la célèbre calomnie du garde blanc, Drujovskii; tous ces gens qui se sont acharnés contre nous, manifestent de nouveau une grande activité.

"Les agents du service de liaison britannique à Riga, sont capables de tout dire si on les paie, mais leurs affirmations ont besoin, pour porter fruit, d'être secondées par une campagne de presse. Les bourgeois, égarés par les démonstrations de chômeurs, croient tout ce que leur disent les journaux.

"Qu'il soit vrai que le service d'intelligence britannique tente de prouver la participation de la Russie aux émeutes des chômeurs londoniens et sa propagande révolutionnaire aux Indes, cela prouvera seulement que les Anglais craignent que des changements surviennent dans les relations des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., qu'ils sont complotés par l'amélioration des relations entre la France et l'U.R.S.S., qui a trouvé son expression dans la négation d'un traité de non-agression, enfin que le service de liaison britannique cherche à empêcher la signature d'un traité entre la Roumanie et l'U.R.S.S. et qu'il a toujours essayé de troubler les relations entre l'U.R.S.S., l'Allemagne et d'autres pays encore."

Apparemment, le Lord Kerson dont parle l'"Izvestia" n'est autre que Lord Curzon de Kedleston, ancien secrétaire des affaires étrangères. Durant les printemps et l'été de 1923, les relations avec la Russie devinrent très tendues et présentèrent de graves difficultés. Lord Curzon réussit alors à obtenir que le gouvernement russe cessât toute propagande contre les intérêts britanniques.

UN AUTRE ENVOLEE D'OCEAN A OCEAN

New-York, 13. — (P.A.) — Le colonel Roscoe Turner est arrivé aujourd'hui de Columbus à l'aérodrome Floyd Bennett d'où il s'envolera demain pour son voyage aérien de l'Atlantique au Pacifique.

Il s'agit d'abord d'établir un record de vitesse aller-retour pour ce voyage, mais il en a été empêché par une crevasse qui s'est produite à son atterrissage à Columbus pour refaire son plein d'essence.

La semaine de 44 heures reconnue du monde entier

Quelques impressions d'Espagne du "leader" ouvrier canadien Tom Moore

Congrès international

Québec, 12. — M. Tom Moore, le président du Congrès canadien des Métiers et du Travail, est rentré au pays hier soir à bord du "Duchess of Athol". Il revient d'une séance de l'Office International du Travail, à Madrid.

M. Moore a bon espoir que le monde adoptera bientôt la semaine de quarante-quatre heures, au moyen de laquelle on tentera de calmer un peu la crise du travail. La prochaine assemblée de l'Office à Genève, en janvier 1933, prendra des décisions définitives à ce sujet.

A la séance de janvier, l'on tâchera d'avoir des représentants du travail américain, lequel peut exercer une forte pression en faveur de la semaine de quarante-quatre heures. D'ici là, les directeurs de l'Office recueilleront des renseignements touchant les différents régimes de "petites semaines" en vigueur dans certains pays.

La France, l'Italie, l'Allemagne, la Pologne et la Tchécoslovaquie ont toutes pris certaines mesures dans le sens de la semaine de 44 heures.

En janvier, à la séance spéciale de l'Office, on invitera 57 pays à se faire représenter. Chaque pays pourra déléguer trois délégués, l'un représentant le gouvernement; l'autre les employeurs et la troisième, le travail. Les représentants du Canada seront choisis dans l'Association des Manufacturiers et le congrès des métiers et du travail.

Les renseignements recueillis au congrès de Madrid établissent que le Canada est un peu en arrière des autres pays sous le rapport des périodes d'emploi et de la durée des jours de travail. "Les débats engagés à Madrid, a déclaré M. Moore, établissent également l'incapacité des gouvernements à régler les questions de chômage. Les délégués de l'Allemagne ont expliqué comment leur pays dépensait \$600,000,000 de secours par an en plus des aumônes versées par les gouvernements régionaux et la charité privée."

A part un débat sur la semaine de quarante-quatre heures, on discutera durant le congrès de janvier, tous les aspects des assurances sociales. M. Moore affirme que pour lui, les Espagnols ne semblent nullement désireux de retourner au régime monarchique. "La politique du gouvernement actuel, dit-il, est progressive et nullement révolutionnaire. Le communisme est toutefois la cause de troubles excessivement fréquents."

Durant son séjour dans la capitale d'Espagne, M. Moore a vu l'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, qui représente le Canada à la Conférence internationale sur la radiophonie.

UN JEUNE HOMME S'EST NOYE AVEC SON ONCLE

Sudbury, 13. (P.C.) — La découverte ce soir d'une chaloupe renversée et abandonnée sur la rive du Bass Lake fait croire à une tragédie de l'onde où auraient péri David Tuori, 40 ans, et son neveu Taisto Tuori, 18 ans, tous deux de Victoria Mine. Ils étaient partis lundi dernier pour le Bass Lake où ils battaient un camp. On ne les a pas revus depuis. Dans la chaloupe, découverte par un groupe de chasseurs, il y avait les provisions de trois jours.

Taisto Tuori est le fils de M. et Mme Thomas Tuori. Il a vu le jour à Copper Cliff. Son oncle est venu au Canada de Finlande, voici trois ans et il a laissé là-bas son épouse et ses trois enfants.

Belleville, Ont., 13. — (P.C.) — Le corps de H. Bedore, un chasseur qui se noya au cours d'une excursion de chasse, a été retrouvé aujourd'hui dans la baie de Quinté. Son compagnon, Roy Calbury, n'a pas encore été retrouvé.

Cette semaine verra l'ajournement de la première partie de la session fédérale

L'Opposition ne veut plus inutilement brûler ses cartouches. — La fin en vue

Le coût de la session

Le premier-ministre trouve un nouvel argument pour hâter les choses

Questions à débattre

(Par Fulgence Charpentier)

Ottawa, 13. — Les informations puisées aux sources oppositionnistes, qui sont en somme les forces déterminantes, tendent à laisser croire que la session pourrait bien se terminer au début de la semaine prochaine. Cette dernière phase de la première période de la session sera consacrée à l'étude des accords, mais d'après les détails que nous tenons d'excellente source, la discussion sera maintenant restreinte à sa plus simple expression. Les libéraux ont fait tout en leur pouvoir pour obtenir un changement d'attitude de la part du gouvernement, sur certaines questions, mais toutes leurs attaques se sont brisées sur le remblai de la majorité ministérielle.

Dans le groupe de gauche on ne veut pas non plus prolonger indéfiniment cette première partie de la session, surtout pour ne pas encourir le reproche que l'hon. M. Bennett lui a fait de provoquer des dépenses inutiles au pays. Le premier ministre a parfois de ses mots malheureux, quand il trouve que les procédures ne vont pas à son gré au Parlement. Il menace toujours quelque'un de quelques choses. Après avoir tenté de faire ratifier les pactes en vitesse, il a dû déchanter devant les protestations qui lui venaient de tous les coins de la Chambre et du pays.

Sa dernière trouvaille, pour intimider l'opposition, est de dire que chaque jour de session coûte \$15,000 au pays, de sorte qu'il rend les libéraux responsables de cette dépense. Il est intéressant de voir comment le premier ministre cherche à contourner les objections, en disant au public: "Ne me questionnez pas, car si je vous réponds le pays sera obligé de payer".

Comme la résistance paraît inutile à la gauche il est probable qu'elle cessera les hostilités dès le début de la semaine. Les séances reprennent cet après-midi, après un congé de trois jours et demi, le Parlement ayant chômé le jour de l'Armistice. Le reste des accords passera avec rapidité. Mais M. J. S. Woodsworth, chef travailliste, saisira l'occasion d'un crédit de \$975,000 comme secours au chômage pour soulever le débat sur cette question brûlante d'actualité. M. Mitchell Hepburn, chef libéral ontarien, engagera la lutte sur la Sun Life et enfin l'un des députés libéraux québécois amorcera la discussion sur l'administration des pénitenciers.

On s'attend à deux jours de bataille sur le chômage, mais les palabres suscités par les autres débats ne dépasseront pas une journée pour chaque sujet. De sorte que la semaine sera très active et verra probablement plusieurs votes. Il est quelques parlementaires qui croient que tout le premier acte de la session pourrait bien se terminer samedi matin.

On va déclasser les "collets blancs"

25 milles seront dirigés sur des fermes ou travailleront dans les usines en Russie

Moscou, 13. — (P.A.) — Environ 25,000 à 30,000 "collets blancs" vont quitter le travail de bureau pour celui des champs et des manufactures. L'opinion que la paresse et la langueur se sont installées dans les services d'administration et d'économie nationale ont motivé ces changements.

Les "collets blancs" qui devront être congédiés, seront avertis 12 jours à l'avance. On enverra leurs noms aux bureaux de placement et ils prendront place parmi les chômeurs.

Cinq mille teneurs de livres seront dirigés sur des fermes. Plusieurs autres devront travailler dans les usines. Tous les services nationaux de Moscou ont reçu l'ordre de réduire leurs effectifs afin de se conformer au nouveau règlement pour le 15 décembre.

Suggestion à Roosevelt

Kenosha, 13. — (P.A.) — Le juge municipal Calvin Stewart a écrit au président Roosevelt pour lui suggérer d'établir une distillerie sur chaque ferme des Etats-Unis; c'est le seul moyen, selon lui, de mettre fin à la crise agricole. Le juge suggère que les surplus de grain soient employés à la confection d'alcool industriel.

Un droit de 20% imposé sur l'asphalte de roche de provenance française forcera nos entrepreneurs à se servir d'asphalte de Trinidad, de qualité inférieure et à encourager une industrie et des compagnies de transport... américaines

RESULTAT DE LA CONFERENCE IMPERIALE

Les résultats de la Conférence économique impériale commencent déjà à se faire sentir dans l'une des plus importantes branches de l'industrie canadienne: la construction.

Pour donner la préférence aux produits de l'Empire, le gouvernement conservateur, avec ses amendements au tarif, section 584 B, a imposé des droits de 20% sur l'asphalte de roche, matière première qui ne se trouve qu'en France, aux mines fameuses de Pont-du-Château et de Lobsann, (Alsace). Des gisements de moindre étendue se rencontrent en Suisse, à Seyssel et à Val-de-Travers.

C'est la première fois depuis la Confédération, si l'on excepte un droit d'entrée de un pour cent en 1930, que nos gouvernements fédéraux taxent l'une des importations essentielles à notre développement économique.

Quelle raison a-t-on donnée? La nécessité d'encourager de préférence le commerce inter-impérial. De fait l'asphalte de Trinidad, colonie britannique, pourra entrer gratuitement au pays, à pleins navires, même s'il est de qualité tout à fait inférieure.

Des expériences faites dans toutes les capitales de l'Europe et à Montréal même prouvent que les travaux exécutés avec de l'asphalte de roche durant l'hiver, ne sont pas affectés par l'indéfiniment. La ville de Strasbourg, pour n'en nommer qu'une, n'a pas réparé ses rues depuis 1838. Par contre l'asphalte de Trinidad doit être remplacé après quatre ans, tout au plus.

Trinidad est une colonie anglaise. Mais, s'il n'y a pas de mines, ou plutôt les lacs d'asphalte de cette île, appartenant exclusivement à la compagnie américaine Barber Asphalt, de Philadelphie. C'est dans des navires et des wagons américains que ses produits viendront inonder le Canada. Par contre l'asphalte de roche française nous arrivait d'Anvers sur

des paquebots du Pacifique Canadien.

Les importateurs canadiens de matériaux de construction devront donc abandonner l'achat du meilleur asphalte au monde. Il en résultera nécessairement une baisse dans la construction puisque les grands entrepreneurs estiment que l'asphalte de roche seulement donne la satisfaction désirée.

Tous les planchers de nos écoles modernes, nos marchés publics nos immeubles géants étaient jusqu'à ce jour, construits avec ce produit. Il est certain que les industriels canadiens n'iront pas payer un droit d'entrée de \$4 la tonne pour l'asphalte de roche de provenance française.

L'asphalte de roche est universellement employé en Europe, non seulement dans la construction des immeubles mais sur les routes, viaducs, ponts, etc. L'armée française n'utilise pas d'autre matière première pour les parquets de ses casernes et de ses fortresses. Toutes les stalles des écuries militaires sont du même produit naturel et l'usage en est consacré depuis plus d'un siècle. Paris, Vienne, Berlin, Londres et Rome n'utilisent que l'asphalte de roche, venant des mines de France, parce qu'il résiste seul à l'influence des climats.

L'asphalte de roche est extrait du sol en blocs énormes qui sont ensuite pulvérisés sur place. L'asphalte naturel, primé par le gouvernement Bennett, vient de Trinidad et de Bermudes, Venezuela. Il est liquide et ne peut rivaliser avec le produit européen.

Nous avons à Montréal l'asphalte de pétrole, l'un des sous-produits de l'huile brute. D'aucuns croient qu'il est essentiellement canadien mais la matière première nous arrive quand même du Mexique et du Pérou. On peut juger de la qualité de ce dernier produit par les sommes dépensées chaque année en travaux de voirie par la cité de Montréal.

LA BIENHEUREUSE FIN D'UNE VIE DE CHIEN

Chicago, 13. — (P.A.) — Armés de pelles, dix policiers sont accourus ce soir vers un terrain vague du nord-ouest de la ville. On leur avait dit qu'un cadavre humain était enterré là.

A quatre pieds sous terre, ils découvrirent une jolie petite tombe. Ils l'ouvrirent et s'avouèrent ce qu'il y avait dedans... Le corps d'un dogue esquimaux revêtu de pyjamas de soie et couché sur un oreiller de la même étoffe, le cou serré dans un collier de fleurs.

La police a remis la tombe en terre.

Tout un équipage sauvé en pleine mer

Le "City of Alton" vole au secours du "Rozenberg" après une collision

Flushing, Angleterre, 13. — (P.A.) — Le vapeur américain "City of Alton" a sauvé aujourd'hui l'équipage du vapeur hollandais "Rozenberg" après que ce dernier fut entré en collision avec le "Mount Helikon" de Grèce, dans les eaux de la mer du Nord. Quelques heures après l'arrivée du "City of Alton" à Flushing, le "Rozenberg" était remorqué au même port. Plusieurs membres de l'équipage ont aussi été rescapés par le "Mount Helikon". Tous ces gens ont été grandement surpris en apprenant que le "Rozenberg" avait été remorqué par les remorqueurs "Goliath" et "Heros"; ils le croyaient bel et bien au fond des eaux. La collision fut causée par un brouillard épais.

IL TOMBE 6 POUCE DE NEIGE DANS L'ONTARIO

Sault-Sainte-Marie, 13. (P.C.) — Il est tombé aujourd'hui six pouces de neige dans le haut des Grands-Lacs et le district d'Ojima. Du fait de la tempête, la visibilité était très pauvre sur les lacs et les navires avançaient à demi-vitesse. Dans tout le district, la température est tombée à 20 degrés sous zéro et il s'est formé une mince couche de glace sur les rivières au cours lent et les lacs intérieurs.

Regina, 13. (P.C.) — L'école catholique de Qu'Appelle a été détruite par un violent incendie aujourd'hui. Cette école, qui servait aux petits indiens de la région, fut complètement rasée par le feu. La perte s'élève à \$250,000.

25 morts dans une explosion de mine

C'est la deuxième tragédie de ce genre en moins d'un mois dans le Lancashire

Wigan (Lancashire), 13. — (P.C.) — On a retrouvé ce soir les corps de vingt-cinq mineurs qui sont morts de suffocation sous un éboulement dans la houillère Edgegreen, à Ashton-in-Makerfield. Quelque temps après l'explosion qui a causé l'éboulement d'hier après-midi, l'on a retiré treize cadavres qui ont tous été de suite identifiés sauf deux. Ce soir, six noms ont été officiellement inscrits au registre des morts. Ce sont: William Corless, Austin MacDonald, Thomas Lyon, Hubert Hughes, William Kenly et Alfred Gill. Hughes est le fils de Fred Hughes dont le cadavre avait été déposé des débris dans la journée d'hier.

A un endroit du tunnel, le plafond s'est écroulé sur une distance de 16 pieds. Lord Derby et Lord Colvin sont arrivés aujourd'hui pour examiner leurs sympathies et celles du Roi aux familles éprouvées. Lord Colwyn a versé \$2000 de sa poche à un fonds de souscription qui leur créera pour les veuves et les orphelins des victimes. Un autre accident de mine, survenu voici environ trois semaines, a fait dans ce district minier, dix-neuf morts et un blessé.

Une masse d'orge tue 18 personnes

Lorsque le mur d'une brasserie s'écroule sur une maison de Varsovie

Varsovie, Pologne, 13. — (P.A.) — 18 personnes furent tuées et quelque 20 autres blessées lorsqu'un des murs de la brasserie Haderbusch-Schleier s'écroula sur une petite maison de bois du voisinage, ensevelissant ses habitants sous une énorme quantité d'orge entreposée dans la brasserie. Comme c'était un dimanche, les 31 habitants du petit immeuble dormaient encore au moment de l'accident. Lorsqu'on sortit les victimes des décombres, on constata que deux avaient été tuées par la maçonnerie et que seize autres avaient été asphyxiées par l'orge. Un chien, un chat et un écureuil ont été trouvés vivants parmi les débris et les cadavres. Les autorités de la ville croient qu'il y eut trop d'orge emmagasinée dans la brasserie et que le traitement chimique que l'on fait subir à cette graminée aurait fait crever le mur.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé et publié par la Compagnie de Publication du Canada, limitée, au numéro 33, rue Saint-Jacques, Montréal.
Administrateur: Charles Bourassa.
Rédacteur en chef: Olivier Asselin.
Gérant de la Rédaction: Eustache Lefebvre de Saint-Just.
Directeur technique: Louis Carrier.

Rectifications un peu

Le directeur de l'Action Catholique, M. Jules Dorion, écrit en commentaire de réflexions d'un des Leroy-Beaulieu sur les désastreux effets de la centralisation gouvernementale:

"Les coopératives vivent chez nous, malgré le grand besoin que nous aurions de les voir prospérer et grandir; n'est-ce pas un peu parce que l'Etat a voulu exercer là un paternalisme plutôt gênant?"

"L'Etat se devait d'aider les malades indigents, mais pourquoi les lisières, qu'il s'est imposées lui-même, l'ont-elles empêché d'aider le plus ancien en même temps que le plus méritant de nos hôpitaux, lorsque l'occasion s'est présentée pour lui de le faire?"

"Dans la période difficile que nous traversons, les municipalités, comme les Etats, n'équilibrent pas leurs finances. Les premières sont-elles plus responsables que les seconds? Et si elles ne le sont pas, l'Etat, qui n'a pu lui-même éviter le déficit, est-il bien venu de profiter de l'occasion pour les mettre en tutelle?"

"Il y a même nombre d'Etats qui sont allés jusqu'à ce non sens de se faire maîtres d'école, et qui se servent de tous les moyens à leur disposition pour peser sur les volontés dans ce domaine?"

Nous ne savons trop à quel hôpital notre confrère fait allusion ni quelles circonstances particulières ont entouré le refus d'aide gouvernementale dont on se plaint, mais tout le monde sait avec quelle largesse le gouvernement (celui de la province, car il n'y en a pas d'autre en cause) a traité en ces dernières années les institutions de bienfaisance dignes d'intérêt et même, par crainte de ne pas aller assez loin, quelques-unes qui l'étaient moins.

Le gouvernement, en notre province, ne s'étant jamais ingéré dans la direction de l'instruction publique, on ne voit guère l'objet de la dernière observation de M. Dorion, reliée comme elle l'est à des critiques de l'action gouvernementale.

Si les coopératives vivent chez nous, ce n'est pas dû au "paternalisme" de l'Etat. L'Etat a exercé pendant quelques années un contrôle rigoureux dans ce domaine, il est vrai, mais uniquement pour empêcher la Coopération des Fromagers — devenue plus tard la Coopération Fédérée — de servir de tremplin à quelques politiciens d'opposition qui avaient commencé par se vendre à eux-mêmes, à crédit, l'organe officiel de la Société, le Bulletin des Agriculteurs. Depuis assez longtemps déjà, — pour préciser: depuis l'avènement de feu M. Perron à l'Agriculture, — le gouvernement a comblé de ses faveurs la coopération agricole (la seule qui existât chez nous) sans mettre la moindre entrave à sa liberté. Les ennemis de la Coopération Fédérée lui sont venues, non du gouvernement, qui la subventionnait de dix façons différentes, mais d'ignares démagogues comme Laurent Barré, qui, empêchés de s'en faire un engin électoral, passaient leur temps à la dénigrer auprès des agriculteurs pour empêcher ceux-ci, déjà trop enclins à l'individualisme, à la méfiance, disons le mot: à l'envie, de s'y enroller en masse. C'est Barré qui avait fait croire aux "habitants" que par exemple la Coopération n'obtenait pas de leurs produits laitiers des prix satisfaisants, et que l'Union catholique des cultivateurs, née de leurs dissensions, leur rendrait de plus grands services. L'U.C.C. a tenté la vente des produits laitiers et elle y a échoué, et à l'heure actuelle, malgré les hommes estimables qui la dirigent, elle semble ne pas trop savoir ce qu'elle a à faire ni où elle va. Mais le crotin qui s'attache à la pensée de Barré sinon à ses botes a empoisonné la place, et la coopération — qui serait le salut de l'agriculture — continue de végéter. Et nos journaux d'"action catholique", les "bons journaux", comme ils s'intitulent modestement, au lieu d'encourager la Coopération et de dénoncer l'action malfaisante de Barré, n'ont de sourires que pour l'U.C.C. et de remontrances que pour la Coopération.

Enfin, on s'étonne du curieux raisonnement par lequel le directeur de l'Action Catholique en arrive à condamner le contrôle établi sur les finances municipales par le gouvernement de Québec. Les municipalités canadiennes ne sont pas, comme nos provinces à l'égard de la Confédération, des puissances indépendantes dans leur sphère: ce sont des émanations du pouvoir provincial, qui pour cette raison même possèdent à leur égard un droit de contrôle. Le gouvernement de Québec peut fort bien être en déficit budgétaire sans que sa solvabilité en soit affectée, et du reste, le contrôle établi par M. Taschereau n'a pas pour but d'empêcher les déficits, qui sont une chose, mais de prévenir ou d'abréger les défaillances, qui sont autre chose. Tout homme impartial admettra que l'extravagance et l'imprévoyance municipales, dans le Québec, avaient été assez loin, et que M. Taschereau a rendu un service inappréciable à ses administrés en prenant les moyens d'y mettre fin. Que le gouvernement lui-même ait été dans le passé trop prodigue, il se peut, mais, puisque de toute façon M. Taschereau donne aujourd'hui l'exemple de l'économie, pourquoi n'aurait-il pas le droit de voir à ce que les municipalités imitent sur ce point son gouvernement?

Et alors, que reste-t-il, des critiques prudentes, savantes, fourrées et emmitouflées de l'Action Catholique? La liberté d'opinion ne nous fait pas peur. Ce n'est jamais sans un certain plaisir — tout au moins intellectuel — que nous lisons, sur le compte des gouvernements, une critique impartiale, bien motivée, se tenant solidement sur ses jambes. L'Action Catholique elle-même reconnaît que nous ne l'avons jamais chicanée depuis deux années que nous sommes au Canada. Il nous a cependant semblé en ces derniers temps remarquer chez elle, touchant presque tous les actes du gouvernement, bons ou mauvais, un parti-pris de critique et d'opposition assez peu conciliable avec le devoir d'un journal vraiment indépendant. Les observations ci-dessus de son directeur — aux neuf-dixièmes fausses — nous fournissent l'occasion de le lui dire, et nous le lui disons.

Olivier ASSELIN

Billet du matin

RAYONS COSMIQUES

Les physiciens sont censés être des gens réfléchis, froids, minutieux et circonspects. Pour eux, le romantisme n'existe pas, n'a pas le droit d'exister, et jamais l'imagination ne saurait trouver place dans leurs problèmes, encore moins dans les déductions qu'ils tirent de leurs observations. Cependant, lorsqu'il s'agit de découvrir des mystères et de les éclaircir, les physiciens raisonnent comme le reste des humains, c'est-à-dire plutôt mal et en laissant libre cours à une imagination d'autant plus vive qu'elle a eu moins d'occasions de s'exercer et de se manifester.

Prenons par exemple les rayons cosmiques. Depuis des années, des savants éminents les étudient et les discutent, mais tout en demeurant aussi mystifiés que nous. Compton, récemment revenu des régions polaires où il était allé dans le seul but de les étudier, soutient que ce ne sont pas des ondes, comme l'a prétendu Millikan, mais des atomes. Qui a raison? Tous les deux, probablement. Quand deux savants ordinaires diffèrent d'avis, on peut conclure que l'un a raison et que l'autre a tort, mais il n'en est pas de même des physiciens qui diffèrent apparemment d'opinion touchant les phénomènes du Cosmos.

Les tentatives qui ont été faites pour mesurer, peser et analyser les rayons cosmiques, ne se comptent plus. On plonge des instruments de précision au fond des mers, comme on en envoie jusqu'aux limites de l'atmosphère. Le professeur Picard risque sa vie dans les régions de la stratosphère pour avoir le mot de l'énigme, et ses théories, avant même de voir le jour, sont pour ainsi dire mises en doute par Hess, Régnier, Koelhaerster et Millikan.

Un groupe de savants nie l'onde comme les atomes et se prononce vivement en faveur des électrons, mais personne encore n'a pu dire au juste si l'électron était une onde ou un atome. Du commencement à la fin, nous naviguons dans le doute absolu ou le roman tout pur.

Le professeur Jeans voit dans les rayons cosmiques l'éclat merveilleux d'étoiles qui, en s'éteignant, nous bombardent de leurs derniers feux. Régnier, au contraire, après avoir examiné froidement ses équations, conclut qu'elles indiquent la naissance de mondes nouveaux dans un monde fini et non pas, comme on se plaît à le croire ailleurs, infini.

La physique avancée est une science que très peu possèdent à fond et qui semble impossible à vulgariser, parce que personne n'a jamais pu la mettre à portée de Monsieur Tout le Monde. Il est facile de faire comprendre le fonctionnement du télégraphe ou du téléphone à un enfant de quinze ans, mais qui saurait lui faire saisir les problèmes dont les données sont situées à des millions et des millions de milles de notre machine ronde, comme disait le bon La Fontaine?

En dépit des instruments délicats que le génie humain a mis à son service, le physicien est encore un peu et même beaucoup le sorcier dont il descend. Les électroscopes et autres instruments du même genre rassemblent des baguettes magiques qui nous inspirent une crainte et un respectueuse, mais ils ne suffisent pas à nous convaincre. D'un côté, Millikan peut se persuader que les rayons cosmiques constituent une preuve de renouvellement perpétuel de l'univers, alors que Compton, employant exactement les mêmes méthodes, en arrive à la conclusion que ces rayons ne sont que des électrons se dirigeant vers les pôles parce que la terre est un immense électro-aimant tournant sur son axe.

Les uns sont d'avis que l'univers s'étend, alors que, selon d'autres, il se contracte. La science déclare que les deux groupes ont raison. Le professeur Edington voit l'univers comme s'étendant et diminuant en même temps. Cela semble contraire au bon sens, mais c'est, paraît-il, très sensé selon la science, et des formules longues d'ici à demain le prouvent. Cela revient à dire que l'espace, ou l'éther, est à la fois fini et infini.

Dans ce monde de la science, et en parlant de ces principes curieux, la même tasse de café peut être à la fois brûlante ou glacée et le carré peut, non seulement s'inscrire dans le cercle, mais se confondre avec lui.

En somme, que sont les rayons cosmiques? Ils n'existent pas de réponse. La science n'en donne pas et moi non plus. Quand on a lu les théories des savants, on est heureux de constater que parfois le blanc n'est pas noir et vice versa.

des HAMEAUX

Cadeau de noces

Nos amis les Belges sont gens intelligents et pratiques. Une jeune Brabançonne vient de le prouver en offrant à une de ses amies un cadeau de nocces auquel la mariée ne s'attendait certainement pas. Un matin elle vit entrer chez elle un employé des messageries postales qui apportait sur son dos une grande caisse grillée. Elle l'ouvrit. La caisse contenait un veau, un joli veau, qui avait un ruban rose autour du cou, auquel était attachée une carte sur laquelle elle lut le nom de la donatrice avec au-dessous ces simples mots: "Avec mes meilleurs vœux..."

Ce veau minuscule grandira. Il deviendra un vache dont le lait servira à l'alimentation des nouveaux époux, qui ont l'intention de s'installer à la campagne et de se livrer précieusement à l'élevage du bétail.

Ce cadeau de nocces est peut-être le commencement de leur fortune!

L'Oncle Anthime

Les réflexions de l'Oncle Anthime

***Chez les Allemands, le vote est devenu une passion nationale, comme la bière et la choucroute. Mais s'il y a une chose qui ne nourrit pas son homme, c'est le vote, et plus l'Allemagne vote plus elle est pauvre.

***Pour M. Bennett, chaque jour de la semaine est Jour du Souvenir. Il y a Sun-Eddy, Mar-Eddy, Mer-Eddy, Jeu-Eddy, Vendre-Eddy, Sam-Eddy et Eddy-Manche.

***Puisque la participation à la guerre de 1914 fut un acte si louable, pourquoi toujours affirmer que la prochaine guerre sera criminelle?

***Une grande fortune attend celui qui inventera la taxe agréable à payer.

***Entre deux mensonges, choisie la vérité.

***Les chiffres ne mentent pas: seulement les statisticiens.

***Le père de famille qui penserait un peu à sa propre vieillesse donnerait plus de soin à l'éducation de ses enfants.

***Coolidge, Hoover, Roosevelt: ne dirait-on pas qu'ils s'arrangent pour nager entre deux O?

***Si on chassait les forçats du pénitencier, ils feraient aussitôt de leur intérieur pour y rentrer.

Enivrante question

Depuis les élections de mardi aux Etats-Unis, on ne peut plus douter du rappel éventuel de la prohibition. Le peuple américain a signifié sa volonté d'une manière péremptoire. Au moment où nous écrivons, on ne connaît encore que d'incomplète façon les résultats des élections législatives. Il est cependant acquis que 61 sénateurs (sur 96) appuieront, sous une forme ou sous une autre, la réaction antiprohibitionniste, et que 323 représentants (sur 435) en feront autant à la Chambre.

A coup sûr, la Constitution des Etats-Unis est d'une rigidité telle, la règle des deux tiers au Congrès, la ratification par les trois quarts des Etats, etc.), que les antiprohibitionnistes devront surmonter encore bien des obstacles avant d'atteindre leur but.

Le lecteur étranger ne saurait guère prendre d'intérêt à des chicaneries d'ordre constitutionnel. Il lui suffira sans doute de savoir que le principal obstacle, — l'hostilité du Président et du Congrès, — est désormais franchi. Et si à sa prochaine session de décembre le Congrès périmé, — on sait que le Congrès d'aujourd'hui ne doit pas siéger avant décembre 1933, — moins que M. Roosevelt ne convoque une session extraordinaire après le 4 mars prochain, — si le Congrès, disons-nous, ne modifie pas la loi Volstead à la session qui commencera bientôt, M. Roosevelt suivant la promesse qu'il a faite durant la campagne, réunira le 73e Congrès en session extraordinaire et proposera la modification immédiate de la loi Volstead, en attendant le rappel (procédé constitutionnel assez lent) du 18e amendement.

L'amendement prohibant les alcools confère au Congrès le plein pouvoir de définir, pour les fins de la loi, les boissons "enivrantes". Et l'on sait que par une loi, que du nom de son rapporteur on appelle communément "loi Volstead", le Congrès a commis la suprême bêtise de décréter que "seront considérés comme enivrantes toutes les boissons titrant plus de 0.5 pour 100 (la moitié d'un pour cent) d'alcool."

On attribue aujourd'hui à M. Roosevelt le dessein d'augmenter ce titrage à au moins 3.75 pour 100, — en attendant que l'abrogation du 18e Amendement fasse cesser la tutelle du gouvernement fédéral et laisse chaque Etat libre, comme jadis, d'en agir à son gré.

Ayant la perspective d'un retour plus ou moins prochain à l'autonomie des Etats, l'opinion américaine se préoccupe déjà du titrage des alcools de la région future.

Un journaliste a eu, à ce propos, la curiosité d'exhumer des archives poussiéreuses de l'Association des Brasseurs, à New-York, un rapport d'une enquête faite en 1903 par le Comité des Cinquante, pour établir le titrage alcoolique, par rapport à la pesanteur, des boissons de consommation courante à cette époque-là dans les milieux mondains du "gai Broadway". Croyant que même les Canadiens de 1932 seraient curieux de savoir de quel bois se chauffaient les Américains de 1903, nous donnons ci-après le rapport des Cinquante:

BOISSONS DISTILLEES

	Pourcentage	Moyenne
Cognac	21.3-50.7	40.5
Génévrier	29.5-42.5	38.1
Eau-de-vie	30.7-46.0	37.0
Rhum	24.7-42.9	37.0

VINS EUROPEENS

Claret français	6.0-12.0	8.0
Vin blanc français	9.0-12.0	10.3
Vin rouge du Rhin	7.0-12.0	8.6
Vin blanc de Moselle	7.0-10.0	8.7
Xérès	16.0-20.0	17.5
Porto	16.0-18.0	17.0
Marsala	14.0-24.0	16.0
Madère	15.0-16.0	15.4
Malaga	9.0-14.0	12.0
Tokay	7.0-15.0	10.0
Champagne	8.0-11.0	10.0

VINS AMERICAINS

Vin blanc sec	7.0-14.0	9.4
Vin rouge sec	6.0-12.0	9.0
Porto	10.0-17.0	13.0
Xérès	13.0-20.0	15.5
Catawba	10.0-15.0	12.0
Champagne	6.0-10.0	8.0

CIDRES

Français (fermenté)	3.5-5.0	4.0
Français (doux)	1.0-3.0	2.0
American (fermenté)	4.0-8.0	5.0
American (doux)	0.2-3.5	1.4

LIQUEURS

Chartreuse	32.0
Absinthe	31.0
Bénédictine	38.0
Curacao	42.0
Punch suédois	16.0-22.0

Reste à savoir si les Américains de demain se contenteront d'aussi peu d'intéressantes boissons que celles-là. C'était sans doute assez bon pour les Américains du temps jadis. Mais quand on a connu durant douze ans la "white-mule", du moonshine, du corn-whiskey, du synthetic-gin, du jockey et de la split...

Edmond TURCOTTE

CHOSSES DU TEMPS

"Yanki" ou "Yankee"?

"M. Olivar Asselin" dit V. B. dans le Droit, écrit "Yanki au lieu de Yankee, comme nous le faisons à l'américaine. Nous donnons confiance à notre confrère.

"Yanki ou Yankee est une corruption du mot English, tel que prononcé par les Poux-Rouges de la Nouvelle-Angleterre. Orthographe à l'anglaise par les colons de la Nouvelle-Angleterre. Orthographe à la mode, le mot nous arriva sous cette déformation et fut reçu sans scrupule. C'était à une époque où nous avions besoin de faire qu'on nous l'appelle. Mais il convient de rappeler que, de sa nature, le terme n'est pas plus anglais qu'il n'est français. Nous avons donc toute liberté d'en user avec lui comme il nous convient. Or, pour une bonne fois que nous avons la chance de franciser un mot neutre, nous ne pouvons la laisser perdre. Donc, de préférence, écrivons Yanki, à la française."

Nos ancêtres écrivaient phonétiquement Pami et non Pawnee, "un Indien paï" et non pas un Indien pawnee". C'est pour la même raison que nous écrivons Yanki. C'est aussi pour avoir l'illusion d'enlever quelque chose aux Etats-Unis, ne fût-ce qu'une lettre de l'alphabet.

— OI. A.

Où c'est un tort de n'être pas riche.

Au tableau E de l'accord de commerce anglo-canadien, on lit, à l'article 438a: "Automobiles, n. d., non compris les autobus: En franchise."

Il s'agit des automobiles d'une valeur de plus de \$2,100, catégorie de voitures que le Royaume-Uni est en mesure d'exporter. Au cours de l'exercice 1932, le Canada a importé soixante automobiles de cette classe, d'une valeur globale de \$238,000, ce qui fait en moyenne \$4,000 par véhicule.

Quatre mille dollars! Cela fait beaucoup de piastres, n'est-ce pas, sir Richard? Et à moins qu'une bonne fois vous fasse gagner le million à la loterie de la vie, il faut en mettre, des sous, à la banque d'épargne, à 3 pour 100, avant de se payer des voitures dans ces prix-là!

Puisque les automobiles de luxe du Royaume-Uni seront désormais admises en franchise au Canada, M. Bennett a dû pouvoir, pensez-vous, à ce qu'il en soit de même pour les

voitures anglaises à bon marché. Oh, oui? Allez-y voir!

Décidément, le gouvernement tory paraît avoir pour précepte, en matière douanière: "Réduisons les tarifs... sur les objets de luxe seulement..." — E. T.

Sur une manie.

"Il arrive assez souvent — dit le Saint-Laurent — que l'on chante l'hymne national, notre O Canada à la fin des banquets ou d'autres fêtes joyeusement célébrées. A la condition que les convives ne soient pas trop éméchés, on ne voit pas trop inconvénient à entendre rappeler la terre de nos aïeux, et sa valeur de foi trépassée."

"Mais pourquoi faut-il donc que presque toujours, même dans les circonstances les plus solennelles, la musique de ce chant soit estropiée par une transposition des deux dernières notes à l'octave supérieure? N'y a-t-il pas moyen de faire comprendre à nos compatriotes que rien n'est plus grotesque que ce "brailllement" inattendu?"

"Je sais qu'il y a des experts" en "coups de gueule" qui estiment que "ça finit bien mieux EN HAUT".

Tous les enthousiasmes! "Non seulement on peut différer d'avis avec ces messieurs, mais on doit réagir fortement contre cette manie qui défigure notre hymne national."

"Il nous semble que les institutrices, qui enseignent aux petits à chanter cet hymne feraient bien d'apprendre aux enfants qu'il n'y a qu'une seule façon de terminer O Canada, et qu'il n'appartient à personne d'imposer ses propres goûts en cette matière."

"La mélodie a été écrite par le compositeur; que cela plaise ou non, on n'y peut rien changer. Elle doit être chantée telle quelle."

"Quand on aura enseigné à toute une génération d'enfants qu'il n'y a que les balourdus qui peuvent se permettre d'introduire des "variations" dans un air aussi important, nous serons peut-être débarrassés de cette "hérésie" musicale, aussi sottise qu'agaçante."

Tout ignorants que nous sommes en matière musicale, il nous semble que ces réflexions ne sont pas déplacées.

Et nous serions tenté d'ajouter, beaucoup moins humblement, que pour des gens à qui les chants patriotiques ne disaient autrefois pas

LA VIE LITTÉRAIRE

C. Canadien d'autrefois et sa famille, ou Aventures des La Motte-Lucière et de l'Auteur de "l'Oiseau Bleu"

Par Robert de Roquebrune

(Collaboration particulière du CANADA)

(Suite et fin)

Le baron d'Aulnoy, reconnu innocent, quitta la Bastille le 13 janvier 1670. Mais ses dépenses, celles de sa femme, les frais de son procès, l'avaient ruiné. Il avait des amis puissants et le duc de Vendôme le fit entrer comme contrôleur dans la maison du prince de Condé.

Son frère Dominique de La Motte-Lucière végétait, gueux et courant d'obscures aventures. En 1678, il rencontra La Salle qui revenait du Canada. La Salle était en train de réussir en Amérique. Le comte de Frontenac, gouverneur de la colonie le protégeait. Il venait d'obtenir la concession de Cataract, le monopole de la traite sur les grands lacs. Il offrit à Lucière de l'emmener. Faisant des rêves d'or, Dominique de La Motte-Lucière s'embarqua à La Rochelle avec La Salle, Henri de Tonty, et trente hommes destinés aux expéditions sur le Mississippi.

Dominique de Lucière fut nommé en 1679 commandant du fort Niagara. La Salle l'avait chargé du ravitaillement, de la traite avec les Indiens. La Motte-Lucière fit des affaires mais surtout les siennes. La Salle s'en plaignait amèrement dans une lettre du 22 août 1682: "Je ne sais, écrivait-il, avec quelle justice on m'attribue la malice du sieur de La Motte; que j'avais laissé au fort et qui étant gagné par mes ennemis, laissa perdre mon bien en mon absence. C'était une personne à qui je croyais pouvoir me fier, étant frère du sieur de La Motte, autrefois baron d'Aulnoy, pourvoyeur de Monseigneur le prince de Condé."

Etrange référence que celle du baron d'Aulnoy, l'inquiétant frère de Lucière!

Le pauvre Aulnoy se débattait alors dans d'assez tristes affaires. Les filles qu'il avait eues tout de même de sa volage épouse lui faisaient une vie d'enfer. "Le baron d'Aulnoy est mort accablé de ses infortunes et des infamies de ses filles, dont il y en a deux qui imitent leur mère", dit une note manuscrite du généalogiste d'Hozier. Il avait aussi un fils nommé César-Dominique, en l'honneur de César duc de Vendôme et de Dominique le Canadien. Ce fils est demeuré sans histoire. Enfin, Aulnoy mourut à Paris le 21 août 1700, rue Neuve-Saint-Lambert (aujourd'hui rue de Condé). "C'était, dit la note de d'Hozier, un bel homme, bien fait, qui perdit la plus grande partie de son bien par sa mauvaise conduite."

Son frère Dominique le suivit de près dans la tombe, puisqu'il décéda à Montréal, le 18 septembre 1700. Les rêves de Lucière et les promesses de La Salle ne s'étaient pas réalisées. Quittant le fort Niagara, il était rentré à Montréal en 1680, malade et sans le sou.

Crut-il arranger tout cela en se mariant? Il épousa une Montréalaise de quarante ans, Alix de la Feuillée, veuve de Louis Desgranges de Maupré. En 1681, il habitait rue Saint-Sulpice (alors Saint-Joseph), empruntait de l'argent, tentait de se livrer à la culture en se faisant concéder une seigneurie, et finissait par accepter une modeste charge de capitaine des gardes de la ferme du roi, charge qui lui donnait un petit traitement. Sa femme mourut la même année et leurs créanciers héritèrent de leurs dettes.

La baronne d'Aulnoy vivait toujours, était devenue célèbre et gagnait beaucoup d'argent. Sa mère la mar-

grand chose nous sommes en train, avec notre O Canada, de dépasser l'emballage des Anglais pour leur God Save the King, qu'ils se ramassent à dix ou douze pour dégrader une tranche d'agneau à l'oseille arrosée d'eau claire, et ils ne pourront se séparer sans s'être gargarisés de leur hymne national.

Chez nous, aujourd'hui, qu'on accueille une candidature échevinale, qu'on célèbre l'élection d'un marguillier ou la nomination d'un inspecteur de brochettes, on croirait rester en dette envers la "terre de nos aïeux" si on ne hurlait au moins deux ou trois fois au cours de la fête qu'"sa valeur", notre valeur, "protégera nos foyers et nos droits". C'est d'un noble sentiment, et pourtant il y a des fois où ces moments patriotiques dépassent tellement la mesure qu'on se dit que le chant national le plus noble peut finalement devenir, pour les monteurs de cirques politiques, une vadrouille. — OI. A.

Les maoris... toujours.

La Revue du Revenu National, publiée à Ottawa avec l'autorisation du ministre du Revenu National, M. Ryckman, donne dans sa livraison d'octobre 1932, au dos de la page-titre, la liste suivante des chefs du ministère. La voici: "Ministre du Revenu National: L'honorable E.-B. Ryckman, C.R.M.P.; secrétaire particulier: David Sim; Commissaire des douanes: R.-W. Broadbent; Commissaire de l'Accise: H.-D. Scully; Commissaire de l'Impôt sur le revenu: C.-F. Elliott; Commissaire adjoint des douanes: C.-P. Blair; Adjoint de l'excise: général: Wm Ida. Conseil des douanes: R.-W. Broadbent (président), H.-D. Scully, C.-F. Elliott, C.-P. Blair."

Entre autres "réserves" indiennes de la province de Québec, il y a celles de Caughnawaga et de Lorette. Ne semble-t-il pas, à lire la nomenclature qui précède, que la province française de Québec soit à son tour devenue "réservée" dans le Dominion? Il est vrai que Richard-Bedford Ben-

quise de Gudanes faisait en Espagne de l'espionnage pour le compte de la France. Mme d'Aulnoy fut l'idée d'écrire une Relation du Voyage d'Espagne qui parut en 1690. L'ouvrage eut un succès immense. C'est que Mme d'Aulnoy écrivait bien, avec esprit et dans un langage charmant. Elle entra en France où on lui fit fête. Ses frasques étaient oubliées. D'ailleurs, elle affecta de la piété et la contrition, écrivit des ouvrages dévots: Sentiments d'une âme pénitente (1690) et Retour d'une âme à Dieu (1692) Puis des romans d'amour: Histoire d'Hypolite comte de Douglas, etc. Les grands critiques du XIX siècle ont ratifié l'opinion des contemporains de Mme d'Aulnoy sur le Voyage d'Espagne. Sainte-Beuve et Taine en ont dit grand bien et Barbey d'Aurevilly l'a sacré chef-d'œuvre. Mais la postérité a été plus sévère pour ses romans.

"Les romans de Mme d'Aulnoy sont des histoires d'amours contrariées, a écrit l'érudite Fouché-Delbos, tout y est d'une sentimentalité échevelée." Mais ce qui consacrera définitivement sa réputation littéraire et fit sa fortune, ce sont les Contes de Fées. La femme qui a écrit l'Oiseau Bleu, La Chatte Blanche, La Belle aux Cheveux d'Or, etc., mérite de vivre dans la mémoire des hommes. Ce sont d'admirables contes écrits d'un style chatoyant et pur. Ils sont presque aussi beaux que les Contes de Perrault, ce qui est un grand éloge.

Riche et illustre écrivain, Mme d'Aulnoy vivait heureuse et honorée. En 1699, il lui arriva une histoire fort désagréable. Une de ses meilleures amies, Mme Tiquet, fit assassiner son époux le conseiller Tiquet, et Mme d'Aulnoy manqua d'être mêlée à l'affaire. Elle s'en tira mais cette chère Mme Tiquet fut condamnée à mort et exécutée en Grève. Mme d'Aulnoy, qui avait bien oublié son propre époux, se souvint peut-être qu'en 1680 elle manqua de bien peu avoir le sort de la pauvre conseillère Tiquet.

Enfin, elle mourut dans son appartement de la rue Saint-Benoît, au faubourg Saint-Germain, le 13 janvier 1706, et fut enterrée dans sa sépulture à Saint-Sulpice sa paroisse. C'était la seconde fois que la baronne d'Aulnoy se trouvait enfouie sous les plus sombres d'un catafalque, mais cette fois, si elle en sortit, ce ne fut pas vivante pour se sauver en Espagne, mais morte pour aller au cimetière.

Robert de ROQUEBRUNE.

Sources manuscrites: Bibliothèque nationale: Clairambault 1616, ff. 178

Tigers et Varsity champions de la saison

WHITE CLOVER 2nd DEFAIT MATE AU HANDICAP RIGGS

St Briceaux remporte la troisième part de la bourse de \$10,000 à Pimlico

Clôture de Latonia

Pimlico, 13. — White Clover 2nd, vainqueur du Suburban Handicap, a prouvé une légère surprise hier à Pimlico, en remportant le handicap Riggs, la vedette de la journée de clôture à la piste du vieux Hilltop.

Une demi longueur devant Mate, appartenant à A. C. (Pete) Bostwick, et deux longueurs et demie devant St Briceaux, White Clover 2nd a parcouru le mille et demi en 2m. 34 2-5 s. sur une piste lente, sous un fardieu de 114 livres. Moins favorablement coté il a rapporté \$12.40 pour \$2 au mutuel.

Blenheim, second favori, a toujours été dernier dans la course; Mate était le favori.

Buddy Hanford qui montait le vainqueur, la poussé de l'avant dans la ligne droite après que St Briceaux eût été la victoire eut semé sourire à Mate.

La bourse était de \$8,500 tandis qu'une coupe d'or de \$500 allait aussi au vainqueur.

Latonia, Ky., 13. — La saison de courses du Kentucky pour l'année 1932 s'est terminée samedi alors que le Jockey-Club de Latonia a clôturé son meeting d'automne de 25 jours par le fameux handicap pour la coupe Latonia, une épreuve de 3 milles et quart qui a été disputée sur une piste bousée, par chevaux de 2 ans et plus.

La jument La Ferla de F. A. Wehle a prouvé qu'elle était la meilleure d'entre elles, en parcourant la longue et pénible distance en 4 minutes et 14 secondes. Orchestration s'est classé second, et Royal Julian, troisième. Le vainqueur de l'épreuve a gagné \$5,000. Un billet de \$2 sur Mudrak et Helen Green, vainqueurs de la 2e et 3e course, a rapporté \$196.38 au pari-double.

Varsity reste en tête de la ligue

Toronto, 13. — Les Bleus de l'Université de Toronto ont complété la conquête du circuit intercollegial de rugby et ont mérité une quinzième de jours de repos avant d'être appelés à rencontrer soit les Tigers de Hamilton, soit les Impériaux de St-Jacques, pour le championnat de l'est du Canada.

Revenant aux tactiques qu'ils ont inaugurées en parcourant la longue et pénible distance en 4 minutes et 14 secondes, Orchestration s'est classé second, et Royal Julian, troisième. Le vainqueur de l'épreuve a gagné \$5,000. Un billet de \$2 sur Mudrak et Helen Green, vainqueurs de la 2e et 3e course, a rapporté \$196.38 au pari-double.

Le Tricolore s'est tenu sur la défensive la plupart du temps, mais la ligne de Kingston s'est effondrée devant l'élan de Johnny Copp et Don Wood qui ont rebattu deux touches et autant de buts.

LES FRERES ROCHE AIDENT WINDSOR A VAINCRE DETROIT

Detroit, Mich., 13. — En dépit des cris d'encouragement de 11,000 spectateurs les Olympiques n'ont pu maîtriser les Bulldogs de Windsor qui les ont défait 3-1 ce soir.

Les frères Roche, avec un point chacun ont joué un grand rôle dans la victoire de Windsor.

Moffatt et Armand ont sauvé Detroit d'un blanchissage aux derniers instants du match.

Mickey Ion a soulevé la colère de la foule en infligeant 20 punitions dont 12 à Windsor.

Alignements et sommaire:

Windsor buts Detroit
Smith défense Taylor
McVicar défense Garbol
Hellemer défense O'Neill
Ouellette défense O'Neill
De Roche Allie Moffatt
De Roche Allie Steele
Substituts du Windsor: Brown, Gormier, Arbour, Froud, Simpson.
Substituts du Detroit: Riley, A. Presenick, Bryson, Gormier, Newman, Armand, L. Presenick.
Arbitre: Mickey Ion.

Première période

1-Windsor, D. Roche 11-34
Punitions: McVicar, L. Presenick, Garbol 2, Bryson.

Deuxième période

3-Windsor, Cormier 7-09
Punitions: Proudlock, Cormier 2, Bellemere, Moffatt, E. Roche.

Troisième période

3-Windsor, 1 Roche 15-00
4-Detroit, Moffatt (Armand) 19-02
Punitions: McVicar, Bellemere 2, Brown 2, T. Presenick, Roche, Steele.

Sing Sing chante la victoire de nouveau

Oasining, 13. — Sing-Sing a remporté sa sixième partie de rugby de la saison en battant le Parkway-Club du Bronx par 46 à 0, ce qui démontre que les bagarriers ont trouvé la rencontre passablement facile pour eux. L'équipe de Sing-Sing n'a perdu qu'une seule partie cet automne. Et dire qu'on a plutôt fait jouer les substituts!

EN ACHETANT LE "CANADA" DEMANDEZ NOS CARTES BUVARDS

Des milliers de cartes buvards ont été distribuées aux dépositaires qui vendent l'édition quotidienne du "Canada". Chaque carte buvard porte un numéro qui peut vous rapporter une prime si le même numéro est publié dans le "Canada".

Achetez donc le "Canada" tous les matins. Apportez votre carte buvard aux bureaux du "Canada", 33 ouest, rue Saint-Jacques, où l'on vous remettra une prime.

VOICI LES NUMEROS GAGNANTS DU 14 NOVEMBRE:

33142	33349	32764
32850	32854	32950

LISEZ LE "CANADA" TOUS LES MATINS

BOROTRA SE RETIRE ENCORE DU TENNIS

Paris, 13. — Jean Borotra, le basque bondissant, qui a gardé la coupe Davis à la France en juillet dernier se retire, encore une fois, du tennis. Mais cette fois il déclare que c'est pour de bon.

L'as français, qui, à l'âge de 34 ans, a déjà fait autant d'adieux au tennis qu'Adelina Patti à la scène, déclare qu'il ne jouera plus en simples aux tournois importants, comme celui de Wimbledon. "J'espère jouer en doubles à Wimbledon et à Auteuil, même pour la coupe Davis si l'on a besoin de mes services; mais en simples, c'est fini."

"Il m'a pris des semaines pour me remettre de l'effort que j'ai donné l'été dernier quand j'ai joué pour la coupe Davis en l'absence de René Lacoste. Mes affaires prennent trop de mon temps pour me permettre le tennis de grande envergure et je dois abandonner."

Borotra croit que l'équipe française pour la coupe Davis en 1933 devra être éditée autour d'Henri Cochet avec un des jeunes, Marcel Bernard ou André Merlie, pour partager le fardeau des simples.

Tremblay et Passas sont à l'affiche

En finale et demi-finale ce soir au marché Saint-Jacques

Les amateurs de lutte du lundi soir ont continué leur appui à ce sport populaire, ne seront certainement pas déçus, au marché Saint-Jacques, ce soir avec un programme aussi bien équilibré que celui que présente le promoteur Ray Lamontagne.

On verra d'abord deux champions du monde, Eugène Tremblay, bien connu dans notre ville, et Steve Passas, le champion mi-lourd reconnu par la National Wrestling Association, contre Bill O'Brien et Graham Stockton. La demi-finale sera de 45 minutes ou une chute.

On ne voudra pas manquer de voir l'habile et expérimenté Tremblay contre un homme de la valeur de O'Brien. Quant à la venue du champion Passas, ici, elle suscite un intérêt énorme. Avec Stockton, comme adversaire, on devrait assister à une des meilleures luttes de la saison.

Les préliminaires aligneront Ted Bell et Tony Morris 15 minutes; Young Sonnenberg et Sam Chuck, 20 minutes; et Fred Bruno, le redoutable italien contre Maurice Letchford de Verdun, 30 minutes.

LES INSCRITS

BOWIE

Première course, 6 furlongs — Periketty 112, Owner's Pick 118, Morocco 115, Metairie 115, St-Omer 115, Xandra 112, Calaine 112, Briggs 115, Help 107, Idle Stefan 110, Blinckstar 112, Buck Step 115, Chance Meeting 115, Sir Carley 115, Hissner 112, Rhodius 115, Oral 115, Daisies Boy 110.

Deuxième course, 4 furlongs — The Point 115, False Master 110, English Knight 115, Gold Step 118, Contribute 112, Noveltis 112, Rubio 112, Porteus 109, Khorsan 125, Minton 110, Dyak 115, Prouthier 112, Vanderpool 115, Lady 110, Happy Scott 120, Woodcraft 112, Noah's Pride 115, Tug of War 110.

Troisième course, 6 furlongs — Wary 105, Hope To Do 112, Bold Lover 115, Laili Carter 108, Miss Purray 107, Snook 110, Tractable 115, Laver, Knot 107, Cantoria 110, Chatterbox 105, Marooned 110, Liqueur 105, Knight's Gal 107, Band Wagon 110.

Quatrième course, 1 mille 1 seizième — Village Vamp 105, Swatter 104, Seven Vells 102, Tambour 117, Valenciennes 107, Merry Fox 105.

Cinquième course, 1 mille 70 verges — Mad Trump 109, Broadway Lights 107, Marton 102, Curacao 102, Polo Bar 107, Mad Pursuit 107.

Sixième course, 1 mille 1 huitième — Reform 110, Bubala 107, General Toy 107, Hal Riley 105, Flyer 110, Bushman 110, Skid 102, Times 113, Port Dearborn 112, Jodhpur 105, As-trachan 104, Rolling Sea 106, Pennate 105, Crasher 110, Pair Bill 105.

Temps clair; piste bonne.

Nouveau record sur piste de terre

Bob Cummings l'établit hier au speedway d'Oakland à l'épreuve de 150 m.

Oakland, Cal., 13. — Bob Carey, conducteur d'Anderson, Intl., est arrivé second de la course de 150 mètres au speedway d'Oakland. Il a aujourd'hui pour augmenter le total de ses points à 816 et remporter le championnat national des coureurs en auto sur pistes de terre.

Carey qui a suivi Wild Bill Cummings 100 verges derrière a mené le peloton de conducteurs en points et est devenu le champion aux yeux de la A.A.A.

Cummings a établi un nouveau record sur piste de terre en parcourant les 150 mètres en 1 h. 39 m. 29 4-5 s.

MONTREAL GAGNE MAIS EST QUAND MEME ELIMINE

Une victoire 30-1 sur Ottawa ne vaut rien quand Hamilton défait Argos

De beau jeu

Définitivement hors de la course au championnat de football senior du pays qu'ils ont gagné si décisivement l'an dernier, les Wings Wheelers ont baissé les armes samedi soir après avoir défait les Rough Riders d'Ottawa 30-1, comme aux jours où ils détenaient les honneurs du Dominion.

Leur victoire si facile, a quand même été dénuée de résultats, comme les Tigers de Hamilton déraient les Argonauts de Toronto pour terminer la saison de l'Interprovinciale au haut du pavé.

C'est du football superbe qu'on voit les amateurs. L'amusant à décrire, les Wheelers ont ramassé leurs forces pour mieux écraser les gens d'Ottawa: sans leur ex-trois professionnels, Masters et Carleton, les visiteurs ont fluté courageusement contre le flot envahisseur et à certains moments ont semblé devoir faire la vie dure aux montrealais.

DECLANCHES AU 2ème QUART

Ils les ont tenus presque à l'égalité le premier quart mais au second quand les Wheelers sont passés en grande vitesse, deux touches converties tous deux, et une couple d'autres points ont commencé la débâcle. Avant que le sifflet final ne soit entendu les locaux avaient trente points à leur actif tandis que les visiteurs chérissaient encore celui, l'unique, qu'ils avaient attrapé au premier quart.

Hal Baysinger et Gordie Perry ont brillé à l'arrière pour les Wheelers. A son aise dans un match, ou les couvertures se faisaient nombreuses pour ses courses brisées, Perry s'est balladé d'un bout à l'autre du terrain pour finalement éviter un botté de Pratt loin derrière sa ligne des buts.

Harding, Pratt, Perley et Lachance ont été les plus forts Rough Riders.

A l'avant chez Montréal, Jack McBrearty, Tommy Burns, et les substituts qui n'avaient presque rien de service depuis le début de la saison ont été les vedettes.

CLEVELAND ANNULE UNE SECONDE FOIS 3-3 AVEC LONDON

Cleveland, 13. — Les Indiens de Cleveland et les Tecumehs de London ont bataillé soixante-dix minutes ce soir sans qu'une période supplémentaire puisse briser l'égalité qui a vu la fin du match, au score de 3-3. Il n'y a eu que trois punitions, toutes à la première période.

C'est le second match nul des Indiens en autant de journées.

Alignements et sommaire:

Cleveland buts London
Dolans défense Holway
McFarlane défense Hicks
Daley défense Neville
B. Brophy Allie Quennville
Halliday Allie Grang
Substituts du Cleveland: N. Brophy, Waite, Rouleau, Prev, Matte, Gagné.
Substituts du London: Carrigan, Fraser, Gregh, Walker, Hoffinger, Gillette.
Arbitre: Nick Traub.

Première période

1-Cleveland, B. Brophy 1-42
(Halliday)
2-London, Neville (Quennville) 16-18
Punitions: Quennville, Hicks, McBrophy.

Deuxième période

2-Cleveland, Gray (B. Brophy) 4-12
4-London, Hicks 4-15
Aucune punition.

Troisième période

2-London, Carrigan (Gregh) 1-20
2-Cleveland, McFarlane (Gray) 1-16
Aucune punition.

Période supplémentaire

Pas de point.
Aucune punition.

NEW HAVEN DEBUTE PAR UNE DEFAITE CONTRE SPRINGFIELD

New Haven, 13. — Les Eagles ont ouvert la saison ici ce soir en perdant 4-3 aux Indiens de Springfield.

Tous les points ont été comptés aux deux premières périodes.

Après avoir repris un déficit de deux points les visiteurs ont brillamment mis en échec pour garder leur avance à la fin. Regan et Pettenger ont été les plus forts défensivement chez les vainqueurs.

Alignements et sommaire:

New Haven buts Springfield
Roberts défense Regan
Speyer défense Arnott
Doran défense Perkins
L. Jackson centre Palm
Collins Allie Palm
Wilson Allie Blinn
Substituts du New Haven: Kuhn, Burnside, Addon, Picketts, Red, Jackson, Whittles, Pringle, Radley.
Substituts du Springfield: Galtner, Pettenger, Moynaux, Pajardina, Smith, Heard.
Arbitre: Bill Stuart.

Première période

1-New Haven, L. Jackson, 2-31
(Wilson-Collins)
2-New Haven, Kuhn, (Speyer-Wilson) 9-33
3-Springfield, Desjardins, 14-09
(Galtner-Pettenger)
4-Springfield, Pettenger 15-15
(Desjardins)
5-Springfield, Regan 15-18
Punitions: Regan 2, Moynaux, Wilson, Kuhn, Pringle.

Deuxième période

6-Springfield, Pettenger 0-30
7-New Haven, Whittles, 13-12
(R. Jackson)
Punitions: Wilson, Moran, Palm, Moynaux, Arnott, Perkins.

Troisième période

Pas de point.
Punitions: Desjardins, Wilson, Galtner, Dorch.

Champêtre défait U. de M. par 2-0 Lafontaine gagne

Un protégé en sa faveur permet à Lafontaine de partager la première place

De la rudesse

Champêtre et Lafontaine vainqueurs tous deux hier après-midi à la ligue Mont-Royal sont ce matin en tête du circuit du dimanche: Lafontaine qui avait annulé avec St-François le match d'ouverture, s'est vu attribuer la victoire vu la présence chez les Saints d'Arthur Valois qui leur appartenait.

Stade punitions au premier match et quinze au second ont fait un après-midi mouvementé pour les partisans de la ligue; pour ajouter au chahut Waite, du Champêtre s'est fait bannir pour le reste de la joute pour remarques d'obscénités à l'arbitre, au cours du match d'ouverture. Malheureusement à ses débuts l'U. de Montréal, bien qu'elle ait paru supérieure au Champêtre une bonne part du temps, a du s'incliner 2-0 devant la superbe tenue de Jimmy Rowan dans ses filets.

Deux points comptés sur des hors-joux auraient pu égaliser les choses pour les étudiants mais les arbitres avaient l'oeil ouvert et ne les ont pas alloués.

Waite, du Champêtre, est devenu belliqueux, à la fin du match, et a été expulsé pour le reste du temps.

UN MATCH RUDE

La partie entre Lafontaine et Verdun, qui avait débuté de façon belliqueuse, s'est continuée avec autant de rudesse.

Les mises en échec, les coups de bâtons élevés, les chocs sur la bande, tout a été mis en jeu pour surexciter les spectateurs, énerver les joueurs et rendre la partie peu intéressante, parce que peut produire de belles montées de savantes combinaisons.

Presque dès le début, après que Reeves ait été puni pour suivre Bennett au pénitencier, Martel (du Verdun) reçut une entaille au front à la suite d'une collision avec Shearer, pendant que Verdun venait en brusque contact avec Gravel.

Lafontaine a compté le seul point vers le milieu de la deuxième période, alors que St-Michel a fait une passe, par en arrière des buts, à Hills qui n'a pas manqué son objectif.

Martel est revenu au jeu, après avoir reçu quatre points de suture du Dr Corrigan.

La troisième période a été palpitante d'intérêt et Rochelle, gardien des buts du Lafontaine, a dû faire l'acrobate pour écarter toutes les menaces du Verdun.

Alignements et sommaire:

U. de Montréal Champêtre
Mills buts Rowan
Ethier défense Leduc
Bellehumeur défense Jack
Walker défense Waite
Gagné défense Tobin
Subs de l'U. de M.: Jarry, Dubé, Morin, Guertin, Pablen.
Subs du Champêtre: Cadorette, Dupuis, Wheeler, Laroche, Raymond.

Première période

1-Champêtre, Tobin (Waite) 14-20
Punitions: Ethier, Borthiaume, Walker, Waite, Bellehumeur.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions: Leduc, Waite, Walker, Ethier.

Troisième période

2-Champêtre, Wheeler 9-30
Punitions: Laroche, Walker, Bellehumeur (2), Dubé (2), Bellehumeur.

Verdun Lafontaine

Boulanger buts Rochelle
Bennett défense Shearer
Lee défense Shearer
Reeves défense Leduc
Bélanger défense Grant
Martel défense Thibault
Jube Leduc
Subs du Verdun: Gravel, Lawton, John, Leduc.

Subs du Lafontaine: Oteau, Hills, St-Michel, Seale, Leroux.

Pas de point.

Punitions: Bonnett, Reeves, Verdun (2), Seale, Thibault, Lee.

Deuxième période

1-Lafontaine, Hills (St-Michel) 12-15
Punitions: Lee (2), Thibault.

Troisième période

Pas de point.
Punitions: Lawton, Reeves, Verdun, Gravel, Lee.

Arbitres: Jean Sauvé et Hector Lapine.

JOURNALISTES REÇUS CE SOIR AU VIGOR

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Hôtel Place Vigor, le souper intime donné aux journalistes de cette ville par l'Association Indépendante des Gervants de Base-Ball de Montréal; ce souper qui réunira les chroniqueurs sportifs et plusieurs sportsmen locaux prendra un véritable cachet de fête de famille.

L'Association Ind. offre ce souper aux chroniqueurs sportifs en reconnaissance de leur beau travail cette saison pour la cause du base-ball amateur et semi-professionnel. M. Conrad Cardinal présidera à la table d'honneur. Les musiciens de M. Armand Neveu fourniront le programme de la musique. Le nombre des discours sera limité.

BANQUET POUR LES CHAMPIONS DE L'ANNEE

Un grand banquet est en voie de préparation actuellement en l'honneur des clubs champions du base-ball, ce banquet aura lieu samedi prochain au Café St-Jacques.

Les clubs qui seront fêtés sont: Forest-Frères, champion de la Province, Lachine champion de l'Association Indépendante des Gervants de Base-Ball de Montréal, Jos. Cloquette champion de la Ligue Starr et St-Jean Berchmans champion du nord. M. Gaston Nolet, sportsman local bien connu, est l'initiateur de ce grand mouvement. M. Dulpé Viau, maire de Lachine, vient d'accepter le patronage de ce grand banquet qui réunira sans aucun doute un grand nombre de convives.

Les billets pour ce banquet pourront être obtenus en communiquant avec M. Gaston Nolet, Dollard 2547.

McGILL FAIBLT DEANT WESTERN ET PERD 13-8

Les universitaires locaux terminent la saison en dernière position

Patterson domine

London, Ont., 13. — Une foule clairsemée et grelottante, mais enthousiaste en dépit du froid, a vu les Mustangs du Western finir la saison de rugby universitaire par une victoire 13 à 8 contre McGill, samedi après-midi.

La partie a été jouée de façon brillante et les Mustangs ont remonté la côte, après s'être trouvés battus par 3 à 0, dans les premiers stades du second quart, pour compiler 13 points avant que McGill ait pu réussir un touché bien mérité qui lui a donné ses 8 derniers points, et ce, afin de ne pas sortir trop ignominieusement battu, du rectangle. Ce touché a été accompli, après un botté qui a été bloqué à la ligne des 22 verges. Le premier quart n'a pas produit un point. Toutefois, les arbitres ont annulé un "rouge", Western n'ayant pas alloué d'avance.

Le tournant de la partie est venu sur la belle course de 40 verges de Wede.

PATTERSON DONNE L'AVANCE

Ce joueur en a profité pour botter le ballon sur la ligne des 25 verges et réaliser le premier point. Un touché de sûreté a été réalisé quelques instants après, au moment où Stevens a reçu le botté d'Awde sur sa propre ligne. Patterson a obtenu le dernier point simple sur la ligne des 40 verges du McGill pour donner au Western l'avantage.

Un manquement du McGill a été recouvert par McLachlan qui a réussi un placement avec Schnarr comme adjoint. Western a aussi parfaitement réussi deux passes en avant: de Patterson et Ward et de Patterson à Mike Valenciotte.

Les meilleurs joueurs pour le McGill ont été Young, Craig, Stevens et Krukowski et ce sont eux qui ont contribué au touché final.

Il a fait tellement froid qu'on a servi du café bouillant et les "co-eds" (jeunes étudiantes) ont donné un "ballot de rugby" à la fin du deuxième quart.

LES RESULTATS

PIMLICO

Première course, 1 mille 1 seizième — Sir Kendal 113, Jones 5.00, 4.10, 2.70; Shylcock 118 Spider 5.20, 3.40, Accotnick 110 Calvert 3.40. Temps 1.49 2-5. Revolver, Purple Sage, Brandon Light, Simple Ballot, Azmetie, Lucky China ont aussi couru.

Deuxième course, 1 mille 70 verges — Bollice 116 Malley 3.20, 2.60, 2.40; Ducky 114 Calaine 3.20, 2.10; Rhineur 104, Meado 7.10. Temps 1.46 4-5. Fortuna Bay Bodkin, Lough Port, Precious Dollar et Volterra ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille 70 verges — Midshipman 116 Martin 3.10, 4.30, 3.80; Stealing Away 112 Meado 7.20, 5.70; Purple Lee 101, Burtie 3.20. Temps 1.46 2-5. Post Brigade, Donna Linda, Corvée, Lacquer, Danger Zone, Judge Judy, Demon, Center Lane Tee Off ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille 3 seizième — Wrackell 108, Calvert 5.40, 4.20; Rolling Sea, 10 Arcus 5.00, 4.20; Faylin 110, Kneesh 7.50. Temps 1.52 2-5. Arundel, Tinkie, Mud, Flyer, Burtie, Blanche, Main Sheet et Angry Lass ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille et demi — White Clover 111 Hanford 12.40, 8.00, 5.20; Rolling Sea, 10 Arcus 5.00, 4.20; 2-5. Briceaux 115 Kurlisler 6.00. Temps 2.34 2-5. Dark Secret, Fred Avon, Czerok, Blanche ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 3 seizième — Politen 112, Kneesh 13.20, 6.30, 3.20; Monocle 112 Rembrandt 6.40, 4.20; 2-5. 113 Clavert 2.00. Temps 2.02. General Court, Skirt, King Bird ont aussi couru.

Troisième course, 1 mille 1 seizième — Sunvir 120, R. Jones 17.80, 8.00, 5.20; Randelock 113 Robertson 4.00, 3.20; White Fox 116, Bellini 4.70. Temps 1.47 2-5. Butter Beans, Brown Pet, Pervid, Meridian Queen et Bir Play ont aussi couru.

LATONIA

Première course, 3 quarts de mille — Vonnie 111, Fowler 3.18, 4.14, 4.78; Helen 114 Calaine 3.20, 2.10; Rhineur 104, Meado 7.10. Temps 1

PAGE FÉMININE

La cuisine

SOUPE A LA CREME AUX POMMES DE TERRE

4 pommes de terre de moyenne grosseur, 1/2 oignon de moyenne grosseur, 2 cuillerées à soupe de graisse, 1 pinte de lait, 2 cuillerées à soupe de farine, 1 cuillerée à thé de sel, 1/8 cuillerée à thé de poivre.

Pelez les pommes de terre bien mince et faites-les cuire dans assez d'eau pour les couvrir jusqu'à ce qu'elles deviennent molles. Enlevez l'eau des pommes de terre (à peu près une tasse), et l'oignon. Enlevez l'oignon et ajoutez-le aux pommes de terre. Faites fondre la graisse avec la farine. Ajoutez-les à la soupe chaude.

Assaisonnez et servez chaud. Deux cuillerées à soupe de persil coupé fin ajoutées au moment de la servir, la rendent plus appétissante.

LA SECTION SAINT-ARSENÉ

La Section St-Arsené de la Société St-Jean Baptiste tiendra son assemblée régulière ce soir à 8 h. au sous-sol du presbytère rue Bélanger.

L'Assemblée sera suivie d'une fête intime pour célébrer l'installation du nouveau conseil. A cette occasion tous les membres et leurs dames sont cordialement invités.

Jeudi, le 17 courant, à 3 h. p.m. il y aura au Monument National une assemblée de la Ligue des Femmes propriétaires Inc. On y traitera des questions de grande importance. Toutes les dames contributives sont invitées à cette réunion.

SAPPA



Mousse d'or Mousse rosée

La véritable liqueur de jus de raisin. Boisson de table et d'agrément, délicate, hygiénique, rafraîchissante, pétillante.

EN VENTE PARTOUT
Si votre fournisseur ne l'a pas, appelez

SAPPA ENRG.
6402 rue Saint-Laurent
CRécent 2158

CHRONIQUE FÉMININE

Les petites choses qui font plaisir

Je ne suis pas si je deviendrai un jour assez racornie pour ne plus rien admirer, mais à l'heure actuelle, pas mal de choses me plaisent et m'attirent. J'ai surtout une forte propension, une inclination naturelle pour les aimables personnes qui, en société, savent toujours vous dire de ces petites choses qui font plaisir.

Il est vrai que c'est tout un art, mais d'aucunes en possèdent toutes les subtilités et ne manquent jamais de gaffer royalement, avec un sourire d'une adorable candeur.

Elles n'y mettent pas plus de malice que Marie-Louise, femme de Napoléon, dans l'anecdote, restée célèbre. Autrichienne, comme on sait, et parlant assez mal français, l'Impératrice entendit un jour le grand vainqueur s'écrier, parlant de l'Empereur d'Autriche.

— Quelle belle ganache !

Ce mot nouveau resta dans l'oreille de Marie-Louise qui voulut en savoir le sens et s'informa près de Napoléon.

Aussi bon diplomate qu'invincible général, l'Empereur répondit : — Une ganache, c'est... Mon Dieu !... C'est un grand guerrier ! Content de cet éloge fait à son père, la jeune souveraine n'oublia plus le mot, et n'attendit qu'une occasion de le replacer, pour faire admirer sa parfaite connaissance des multiples subtilités de la langue française. Au cours d'une réception, l'Empereur lui présenta un maréchal de France au nom illustre, auréolé de gloire et le lion des champs de bataille s'inclinant devant sa souveraine l'entendit lui déclarer :

— Je suis ravi de vous voir, monsieur, je savais déjà que vous étiez une des plus grandes ganaches de l'armée impériale !

Parlant d'assez haut, l'exemple peut être suivi. Voulez-vous quelques suggestions ? En voici un assortiment, vous trierez.

A une jeune fille qui ne se maria pas parce que, gagnant sa vie elle croit avoir mieux à faire : — Vous ne vous mariez pas vite, Mlle Hize... C'est curieux.

A une personne très mince, ainsi que le vent la mode : — Mon Dieu que vous n'êtes pas grosse, ma chère amie ! Pour sûr, vous êtes tuberculeuse ! Rien ne vous empêche d'établir des comparaisons, pour donner plus de force à vos dires. Ainsi : — Tenez, c'était une grosse courtoise, dans votre genre ! Ou bien : Elle est laide, ma chère !... Tenez, je ne vous mens pas, à côté d'elle, vous êtes une beauté !... ou encore : — C'est une vieille fille, de votre âge, à peu près...

Quand il y a quelque temps qu'on ne s'est vu, on peut se complimenter, c'est l'usage ! — Bonjour, chère ! Il y a cent ans que je ne vous ai rencontré ! Comme vous avez engraissé ! — Moi je vous ai reconnue tout de suite, à votre cheveu ! Oh ! c'est curieux ma chère, vous avez exactement la même robe que ma concubine... Comme elle vous va bien !...

La dame qui pose à l'artiste et au connaisseur est bien agréable aussi. Elle nous dit, avec un petit air protecteur : — Connaissez-vous Dante ? Moi, c'est mon livre de chevet... Evidemment, ce serait un peu ardu pour vous ! L'étonnement produit des réactions qui s'extériorisent par d'agréables réflexions. A une personne qui vient de publier un livre qui a du succès : — C'est vous qui avez écrit ces jolies choses ? On ne dirait pas cela, à vous voir !

A une jeune fille qui brode admirablement ou fait des dentelles dignes d'une reine : — Que c'est donc beau, et régulier... On dirait que c'est fait à la machine !

A une personne très blonde et dont les cheveux ondulent naturellement : — Pas possible, chère vous avez une perruque ! A une autre, qui a un pied de cendrillon : — Vos souliers si petits doivent vous faire bien mal... Prenez donc une paire de plus !

Et pour finir, une citation qui vaut son pesant d'or : Elle est bien belle. Elle me fait penser à l'"Antioche", du Corrége...

Odette L. OLIGNY

Albert-A. Lavoie

est président des commis-voyageurs

Elections annuelles de l'Association des voyageurs de commerce du Canada

Autres officiers

M. Albert-A. Lavoie, de Montréal, qui est à l'emploi de la St-Lawrence Flour Mills depuis la fondation de cette maison (1911), fut élu président de l'Association des voyageurs de commerce canadiens, samedi après-midi, au cours d'une assemblée annuelle que cette association tint à l'hôtel Windsor. M. Lavoie fit partie du conseil de direction de l'Association durant quatre ans, avant d'être élu à la présidence.

Les autres officiers, pour 1933, sont : premier vice-président, M. John-B. Cullen ; 2e vice-président, J.-A. Donnelly ; trésorier, J.-P. Rolland ; directeurs : MM. Eugène Brodeur, Irwin-A. Brophy, Wilfrid Gagnon, T.J. Ryan et W.-R. Stafford. Ceux dont les noms viennent d'être cités ainsi que MM. Thomas Couillard, H.-L. Croil, John-B. Larkin, E.-A. Lemieux et J.-R. Moncaster (qui se retireront en 1933), et M. E.-E. Goodenough, qui fut président pour l'année 1932, constitueront le bureau de direction pour l'an prochain.

L'Association des voyageurs de commerce du Canada tiendra son "assemblée d'affaires" annuelle samedi le 17 décembre prochain, à 2

LE RENARD ROUGE



Ce chic manteau d'après-midi est de lainage vert sombre, orné d'un gros col et de volumineux parements de renard rouge.

h. 30, hôtel Windsor. Cette année, il n'y aura pas de dîner, pour diverses raisons.

Mondanités

Le bal de la Société Belge de Bienfaisance qui a eu lieu samedi soir à l'hôtel Mont-Royal, a ouvert avec éclat la saison mondaine. Plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles se trouvaient de nombreuses débutantes contribuent à son succès. La grande salle de bal était décorée de banderoles, de drapeaux aux couleurs des alliés. L'orchestre dirigé par M. G.-R. Markowski était dissimulé par un bosquet de palmiers et de verdure. Ce bal, donné dans un but philanthropique, était placé sous la présidence d'honneur du baron Kervyn de Meerendré, ministre plénipotentiaire, consul général de Belgique et de la baronne Kervyn de Meerendré, qui firent leur entrée dans la salle, au son de la "Brabançonne", et furent accueillis par le comité de réception composé de M. et de Mme Alfred Fylen, de M. et de Mme Henry Lauze, du colonel et de Mme J.-H. Chaballe et de Mme Alfred Dupré. Au nom du Comité, Mme Alfred Fylen offrit une gerbe de fleurs à la baronne Kervyn de Meerendré. A minuit, le souper fut servi dans la Piazza. Aux tables d'honneur, présidées par le consul général de Belgique et la baronne Kervyn de Meerendré, M. et Mme Henry Lauze, M. et Mme Alfred Fylen, M. et Mme Alfred Dupré, M. et Mme Georges Halet, M. et Mme Georges Landreau, le consul de France et Mme Léon Marchal, le consul des Etats-Unis et Mme W. Barry, M. Maurice Heyne, M. et Mme L. Adam, le consul général de Tcheco-Slovaquie, le consul général de Portugal, M. Eudore Dubou, M. W. Bishop, M. et Mme Charles Deschamps, M. Charles Maillard, M. L.-J. Dalbis, M. et Mme Alphonse Brodeur, Mme Saint-Georges Harvey, Mlle Céline Tanguay. Les musiciens hawaïens de Ben Hoken, en costumes de genre, circulaient entre les tables en pinçant leurs guitares aux sons nostalgiques. La baronne Kervyn de Meerendré portait une robe de crépe bleu turquoise ornée d'une frange de plumes d'autruches.

Mme L. Adam était vêtue d'une robe de soie brochée rose, à épaulettes de strass.

Mme W. Barry portait une robe de crépe suède rouge bordée de fourrure noire.

Mme Léon Marchal était en robe de crépe noir, garnie de roses blanches.

Mme Henry Lauze portait une robe de crépe ivoire rehaussée de brillants.

Mme Georges Halet portait une robe de velours marron ornée de dentelle ancienne.

Mme J.-H. Chaballe était vêtue d'une robe de soie vert Nil cloutée de strass.

Mme Alfred Dupré portait une robe de crépe bleu poudré rehaussée de dentelle d'argent.

Parmi l'élegante assistance nous avons reconnu, au hasard, Mme Edgard Pouliot, de Joliette ; robe de dentelle bleu minuit, modèle d'après Rebut ;

Mme Charles de Lotbinière-Harwood ; robe de velours noir, modèle Lavuin ;

Mlle Marguerite Terroux, robe de crépe rouge, modèle Patou ;

Mme W. Bishop ; robe de crépe bleu indigo ornée de strass ;

La baronne T'Serclaes de Womersley ; robe de crépe noir modèle Patou ;

Mme Paul Seurot ; robe de faille noire ornée de dentelle ;

Mme F. Vincent ; robe de crépe rose, ornée de dentelle d'Alençon ;

Mlle Madeleine Boisvert ; robe de crépe plat ivoire brodée de perles, modèle Patou ;

Mlle Margot Vincent ; robe de style de nuance hêtre, modèle Molyneux, touffe d'orchidées à l'épaule ;

Mlle Françoise Rolland, débutante ; robe princesse de crépe blanc, touffe de roses à l'épaule ;

Mlle Suzon Manseau ; robe de velours bleu Riviera ;

Mlle Madeleine Morin, débutante :

AMHERST 5834

General Radio & Refrigeration Service
H. JOYAL, Prop.
Service d'experts pour radio, phonographe électrique et installation d'appareils sonores

REPARATION DE RADIOS

Téléphones à

BARBÉAU

Limitée

Lancaster 1167

LOUEZ UN RADIO

\$1. PAR SEMAINE

SIMPLE ET CHIC



Fait de soie cordée travaillée en torsades, ce turban est d'allure semi-sport et très pratique.

ab Yberg, de Schwyz, Suisse, décédée, sera inhumée ce matin à 9 heures, en la chapelle de la Basilique, par M. l'abbé Jacques Papineau.

Mme Ildège Legault donnera un shower de toile, le samedi 19 novembre, en l'honneur de Mlle Laura Legault.

Mme Léo Blais, de Lac Mégantic, est en ville pour quelque temps, l'invitée de sa fille, Mme Roger Brosard.

M. E. Collette est à New-York pour quelque temps, à l'hôtel Waldorf-Astoria.

Mlle Gaby Giroux, de Québec, fera ses débuts au "Bal des Débutantes", qui aura lieu le 26 novembre.

Mlle Irène Joly recevait à l'heure du thé, hier, les officières nouvellement élues du conseil de la Fédération provinciale pour le suffrage féminin.

Mme Jean Saint-Germain recevra cet après-midi, les membres de son cercle de couture de l'Assistance Maternelle.

La Mode

FANTAISIES DE SAISON

Très souvent la monture des manches est tracée sur le corsage lui-même et l'emmanchure, au lieu d'être marquée à l'endroit de la naissance de l'épaule, est reportée au milieu de la couture d'épaule et englobe une grande partie du corsage. Et cette fantaisie assez osée ne s'observe pas seulement lorsqu'il s'agit de tissus, mais elle se retrouve aussi à propos de fourrures. On fait beaucoup de manteaux en drap gris, la teinte de mode actuelle, avec manches en loutre dont la monture est faite très avant sur le corsage. A ces manches engonçantes, se joint souvent un col droit rabattu en fourrure prenant le bas du visage et laissant à peine deviner les yeux.

Mais cette monture très originale de la manche ne se limite pas au seul décor du manteau. Nous la retrouvons aussi sur la robe, figurée par des manches de ton ou de genre différent. Voici une robe en lainage marron dont les manches montées très haut, en raglan, au corsage, sont faites de lainage marron entièrement carré de piqués en cordonnet de soie blanche. Ceci pour imiter l'aspect du manteau qu'accompagne la robe et qui est, lui, en lainage marron quadrillé de blanc avec boléto un grand empiècement, dégage court et manches en caracol de

SALON DE COIFFURE

AMHERST

A. FARLY, propriétaire

1908 EST. RUE SAINT-CATHERINE HA. 2560

ONDULATION PERMANENTE

Croquignole, avec la machine la plus moderne et les meilleurs produits

\$2.50, \$3.50 — à l'huile \$5.00

Ouvrage garanti. Spécialité teinture de toutes sortes, ondulation à l'eau, Kéomel, papier, etc.

STUDIO DE CHANT

METHODS FRANÇAISE ET ITALIENNE

Spécialité : Préparer les jeunes débutants à l'opéra et l'opérette. — Théâtre vocal, d'après le prof. Léon Lévêque de Paris. — Tous les jeunes chanteurs qui désirent faire partie de cette organisation pourront s'adresser au studio.

Directeur : PAUL LAROSE, baryton

Heures des cours : 10 h. à 12 h. 3400 Saint-Denis, tél. HARBOR 7505

PELERINAGE EN ACADIE

Par Victor Forbin

Bonnes feuilles de la Revue des Deux-Mondes

3 (Suite)
ment employé ; prêtres, notables, paysans, ils sont tous "Français", et ne veulent être que cela : des enfants de cette lointaine France à laquelle, au travers de leurs malheurs passés, ils conservent intérieurement leur amour filial.

Voici le docteur Bourque, dont la haute taille se redresse, pendant qu'il m'entretient les mains. Ses quatre-vingt-deux ans n'ont entamé ni ses facultés physiques et mentales, ni son jeune enthousiasme.

— Nous sommes Français ! La France est notre mère, autant qu'elle est la vôtre ! Ses peines et ses joies, nous les partageons ! Quand elle souffre, nous souffrons ! Quand elle triomphe, nous frontons s'auréolent de gloire !

M. le juge Le Blanc, l'un des chefs du peuple acadien, me confie cette délicate anecdote : — Ma grand-mère conservait précieusement une pièce de vingt sols, datant de l'ancien régime. Les jours de grande fête, elle la tirait d'un coffret et la montrait à ses petits-enfants, déclarant qu'elle pourrait lui servir, dès que la France reviendrait en Acadie.

Un jeune docteur, qui termina ses études médicales à Paris, et qui est devenu un des plus habiles chirurgiens du Nouveau-Brunswick, me pose cette question à brûle-pour-point : — Croyez-vous que la France reprendra un jour l'Acadie ?

Je souris : nous n'y songeons guère ! Et je plaisante : on a vu des choses plus impossibles se réaliser. Mais, lui, il reste grave :

— Chez nous, il court des prédictions à ce sujet. Et, après tout, on pourrait dire que nous sommes préparés au retour de la France, puisque nous avons adopté son drapeau tricolore comme notre

emblème acadien, en ne lui ajoutant qu'un symbole : l'étoile de l'espérance dans le bleu.

— Vous pouvez ajouter, observe le docteur Bourque, que la Marcellaise est l'un de nos hymnes nationaux...

— Combien êtes-vous ? ai-je demandé.

Alfred Roy, jeune écrivain qui n'est jamais allé en France, et dont le journal l'Évangéline est d'une langue impeccable, me soumet des statistiques qu'il a publiées récemment : elles mettent en relief l'étonnante natalité de la race, chez qui les familles de douze à quinze enfants sont loin d'être des exceptions.

En 1771, le recensement officiel n'enregistrait que 1249 Français dans les trois provinces maritimes. En 1784, par suite de l'émigration vers les régions voisines (principalement au Canada), ils n'étaient encore que 1500. En 1815, ils passaient au nombre de 25 000 ; en 1860, à celui de 69 000.

— Et aujourd'hui ?

— Ici, dans le Nouveau-Brunswick, nous sommes 140 000 Français ; en Nouvelle-Écosse, 60 000 ; dans l'île du Prince-Édouard, 14 000. Soit un total de 214 000 âmes.

Mais ce total officiel, si impressionnant qu'il soit, est bien en dessous de la réalité. Dépourvue des bonnes terres que les ancêtres avaient mises en valeur, réduite à défricher les régions arides, dédaignées par les émigrants de langue anglaise, que les conquérants introduisirent après la déportation de 1755, et, par surcroît, odieusement persécutée jusqu'à l'avant-dernière génération, la race avait essaimé au dehors, surtout aux "Etats", comme on désigne ici la grande république américaine.

Fidèles à leur haute natalité, ces émigrants se sont multipliés dans le Maine, le Vermont, le Rhode-Island et le Massachusetts, où ils forment désormais d'importantes agglomérations. Ils n'ont rien abdiqué de leurs sentiments "nationaux", tout en devenant de loyaux citoyens américains, se mariant entre eux, refusant de se laisser absorber par d'autres éléments ethniques et font même bande à part, vis-à-vis des immigrants canadiens et de leurs descendants.

Dès qu'ils peuvent en supporter la dépense, ils organisent des sociétés acadiennes, des classes du soir, où ceux qui l'ont oubliée viennent apprendre la langue des ancêtres, fondent même des journaux français, qui ne sont, parfois, que des bulletins de

la paroisse, imprimés sur quatre petites pages, mais n'en sont pas moins d'utilité auxiliaires pour le réveil ou la conservation de la langue. Et l'un de nos nouveaux amis jette ce fait d'importance dans la cause :

— L'un des nôtres, M. Pothier, un Acadien "cent pour cent", a été gouverneur de l'Etat de Rhode-Island !

J'apprends que le nombre des Acadiens fixés aux Etats-Unis est de l'ordre de deux cent mille ; ce serait donc plus de quatre cent mille descendants que compteraient les 1 500 Français recensés, en 1784, dans les trois provinces maritimes. Mais l'effectif réel de la race se grossit d'autres contingents : tel, celui de la Louisiane, où quelques centaines d'Acadiens, victimes de "Grand Dérangement", trouvèrent refuge, après s'être évadés de la Floride et de la Virginie. Là encore, m'affirme-t-on, les descendants des pros crits formeront un groupe de plus de deux cent mille âmes.

Ce n'est que l'autre année (1930) que ces trois grandes fractions du peuple acadien ont repris contact ; et, d'après les témoins qui m'en font le récit, cette réunion de frères qui s'étaient perdus de vue depuis près de deux siècles remplit de pures émoions, — pages d'une histoire qui est celle de la plus grande France...

LA PLAISANTE VEILLEE

Moncton.

Avant de les connaître de près, je me figurais que les Acadiens engendraient la mélancolie : le souvenir de leurs malheurs devait assombrir leur caractère. On m'affirme qu'il en était encore ainsi, il y a un demi-siècle. Il est à peine exagéré de dire que, depuis le "Grand Dérangement", ils avaient perdu tous droits à l'existence, légale ou réelle. S'ils défrichaient, au prix d'un éreintant labeur, quelques arpents de terre dans la forêt vierge, tôt ou tard se présentait un homme de loi qui, brandissant un acte de propriété bien en règle, déposait ces pauvres gens. Autant que leur pauvreté, leur ignorance de la langue officielle les empêchait de demander justice aux tribunaux.

La création de la Confédération canadienne, en 1867, améliora leur sort, mit fin à leur vie de parias. Le nouveau gouvernement comprenait d'éminents Canadiens de langue française, dont

l'active influence s'exerça en faveur des Acadiens qui, secouant leur torpeur, fruit d'un siècle et demi de désespoir, se reprirent à croire en l'avenir. Leur langue, qui serait bientôt encouragée, était enfin tolérée ; et, jouissant désormais des franchises électorales accordées depuis toujours à leurs concitoyens de langue anglaise, ils pouvaient défendre leurs intérêts et se réclamer de la loi.

Par les petits (peu à peu), comme l'exprime le dialecte local, la joyeuse humeur des ancêtres reprend le dessus. On parle du passé sans haine, et même sans acrimonie ; on préfère parler de l'avenir, que les conquêtes du présent gonflent de promesses, — source de joie latente qui empreigne la vie plutôt de bonne humeur que d'exubérance gaie.

Une veillée à l'acadienne, comme celle que je passe ce soir avec une vingtaine d'amis, est faite de causeries plaisantes, où chacun apporte sa contribution d'histoires et de bons mots. On m'y raconte, notamment, les mésaventures philologiques d'un jeune missionnaire, tout récemment arrivé de France, et qu'un curé des environs avait engagé pour prêcher le dernier Carême.

L'éloquence du prédicateur lui vaut d'étonnantes succès : les hommes affluent à son confessionnal, dès la fin de sa mission. Et voici les aveux qu'il recueille, neuf fois sur dix, de la bouche de ses pénitents :

— Mon Père, je m'accuse d'avoir pris des broches.

— Des broches ?... Combien, mon fils ?

— Oh ! quelque chose comme une douzaine !

— C'est grave. Au moins, les avez-vous restituées ?

— Oh ! quant à ça ! Chaque fois le soir même !

La nature et la fréquence de ces larcins ont intrigué le prêtre, qui en témoigne sa surprise au curé :

— Vous avez donc une fabrique de broches dans votre paroisse ?

Et tout finit par s'expliquer : prendre une brosse, c'est... boire autre mesure !

Le même missionnaire s'est gratté l'oreille, en apprenant d'un pénitent contrit qu'il avait gâché six fois en un seul jour. Ne sachant en quoi consistait le forfait, à bout hâssard il a donné l'absolution : les remords du brave homme étaient indiscutables. Et le curé lui expliqua : gâcher, c'est jurer. Gâcher est une adaptation du goddam des

même ton. Le boléro très écourté, bien la taille et le tissu du manteau. Les manches n'empêchent pas toujours sur le corsage. Parfois coupées d'une seule pièce avec le manteau, elles se contentent de dessiner une épaulette plate à laquelle vient se monter par des fronces ou un tuyauté le bas de la manche. Celle-ci fournit beaucoup d'ampleur et est serrée par un poignet collant et montant au coude. J'ai vu un charmant modèle en drap vert fait dans cet esprit avec à l'encolure un beau linceul qui nouait un noeud de velours vert. Le chapeau était représenté par une toque en velours vert, gentiment enlevée.

NOUVELLE CHAPELLE A VILLE-LASALLE

La pierre angulaire de la nouvelle chapelle de la paroisse St-Nazaire, Ville LaSalle, grâce à une permission spéciale de Son Excellence Mgr Gauthier, a été bénie par le R. P. Pierre Popin, supérieur du noviciat des Pères Oblats, à Ville LaSalle. La cérémonie eut lieu hier après-midi, vers 3 heures. Le R. P. Edmond Lemieux, O.M.I. a donné le sermon de circonstance. MM. les marguilliers Stanislas Lefebvre, R. V. Beaulieu, et L.-J. Béique, étaient présents, ainsi que les échevins F.-X. Bélanger, Jules Picotte et F. Lafleur.

GLOIRE DE PARIS

NOUVEAU PARFUM
absolument différent
complément de l'élixir
FLACON D'OR 250
SAI sur réception de
Valeur etc.

Parfums \$2.50 l'once
Fond... 50 et 75
Lettre... 1.25
Crème de nuit... 50
Eau de toilette... 50
Sai sur réception de
Valeur etc.

Parfumerie
RAYNARD
3300
de Châteaubriant
Montréal.

Cours de coiffure de Mme BLANCHE

Qualité de Chicago

Cours complet enseigné en 6 jours position assurée. Titulaire coiffeur de Paris. Conditions faciles, surveillantes.

3851 rue St-Denis. Tel. Mar. 9748
Nous faisons aussi permanents à \$3.00

Tél. Chénier 3888

ROUX ROUX
Permanent 3.00
Croquignole 4.00
Permanent à l'huile 4.00
Permanent procédé garanti à ne pas faire jaunir les cheveux blancs
Garantie pour 6 mois.

3017 Masson, Rosemont
entre 7ème et 8ème Avenue
Prenez le tramway Mont-Royal 52 et débarquez à la porte.

STUDIO DE CHANT

METHODS FRANÇAISE ET ITALIENNE

Spécialité : Préparer les jeunes débutants à l'opéra et l'opérette. — Théâtre vocal, d'après le prof. Léon Lévêque de Paris. — Tous les jeunes chanteurs qui désirent faire partie de cette organisation pourront s'adresser au studio.

Directeur : PAUL LAROSE, baryton

Heures des cours : 10 h. à 12 h. 3400 Saint-Denis, tél. HARBOR 7505

LES DEBUTS DE L'EMANCIPATION

Memramcook.

Par téléphone, mes amis de Moncton ont préparé ma visite au Collège Saint-Joseph, voyage qui s'inscrit au premier plan, dans mon enquête, car ce fut à partir de la fondation de cet établissement que les Acadiens, auxquels on refusait jusqu'alors les moyens de s'instruire et de s'élever sur l'échelle sociale, reprirent confiance en leurs destinées, après plus d'un siècle de désespoir...

On m'a prévenu que j'aurais à traverser en train une vaste plaine, le Marais, où soufflent une bise glaciale, assez violente pour "décorer des bouffes" ; et j'ai échangé mon feutre contre une calotte de cuir, rembourrée de fourrure, et qui ne sera pas superflue.

Ces "marais" ou "grand-prées" sont une invention acadienne. Frappés par la puissance des marées équinoxiales qui atteignent, dans ces parages, une hauteur de dix-huit à vingt mètres, les premiers colons avaient endigué de vastes terrains plats où, par un ingénieux système d'écluses automatiques, ils laissaient la mer pénétrer périodiquement, avec ses apports d'algues fertilisantes...

Cinquante kilomètres de train, et je débarque, vers dix heures du matin, à la petite gare de Collège-Beard, sous un soleil radieux qui dégorde à peine la froideur ambiante. Un grand gaillard, vêtu d'une peau de loup, m'attendait près de son train, attelé d'un beau cheval fougueux ; et nous partons à vive allure, sur le large chemin qu'avril n'a pas encore libéré de son épais revêtement de glace.

(A suivre)

L'attitude de M. Bennett sur le blé révélée aujourd'hui

Le Premier-ministre doit faire une importante déclaration aux Communes, aujourd'hui

Débat en perspective

Ottawa, 13. — Les besoins et les perspectives de l'industrie agricole retiendront l'attention du public, cette semaine. Demain, en effet, aux Communes, le premier-ministre Bennett fera une déclaration sur l'attitude qu'entend prendre le gouvernement au sujet du marché du blé. Elle peut soulever un débat sur toute la situation agricole. En même temps, seront rassemblés à Toronto les agronomes de toutes les parties du Dominion pour participer à l'exposition d'hiver.

La semaine dernière, l'hon. M. Bennett avait affirmé à la Chambre que son gouvernement n'avait pas acheté de blé, mais était venu au secours d'une organisation appartenant à des fermiers de l'Ouest canadien. Il faisait évidemment allusion à la Canadian Co-Operative Wheat Producers Limited, qui sert d'agence de vente aux différents carls du blé.

M. Bennett dévoilera vraisemblablement de quel secours son gouvernement a été pour les fermiers. On s'y attend de reste.

Le "wheat-pool" a d'abord fait un paiement initial aux cultivateurs qui lui ont remis leur blé moyennant 35 cents le boisseau pour le no 1.

C'est la coutume des agences qui achètent le blé dans l'Ouest de recevoir des rapports chaque soir sur le montant de grain acheté et de vendre le blé qu'on escompte, pour une somme correspondante, sur le Marché de Winnipeg.

Par conséquent, le montant du blé escompté à Winnipeg sera fort si celui qu'on a reçu aux entrepôts à grain l'est, quelque soit la position du marché pour l'absorber.

Le bruit courait au Parlement, la semaine dernière, que les Fermiers-Unis avaient l'intention de soulever un débat sur les prix du blé en proposant une résolution qui demanderait au gouvernement d'altérer son attitude et d'accorder une redevance sur le blé, comme l'an dernier. L'indemnité de l'an dernier était de 5 cents le boisseau.

L'hon. M. Macpherson, procureur général de la Saskatchewan, et l'hon. George Hooper, ministre de l'Agriculture de l'Alberta, doivent arriver à Ottawa demain et se rendront ensuite à Toronto. D'autres ministres provinciaux des Prairies sont également attendus.

L'hon. Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, doit donner un dîner à l'exposition d'hiver mercredi soir auquel assisteront les représentants de tous les ministères provinciaux d'agriculture du pays.

Fusion prochaine de 2 épiceries en gros

Les maisons Hudon, Hébert et Chaput, et Laporte et Martin, signeront l'entente demain

Les pourparlers engagés il y a quelques mois entre les propriétaires des deux importantes épiceries en gros de Montréal, ne sont terminés vers le début de la semaine dernière, et les firmes Laporte et Martin, et Hudon, Hébert et Chaput sont maintenant fusionnées. L'entente définitive sera signée demain, nous dit-on. On a lieu de croire que l'immeuble de la maison Laporte et Martin, 640 rue Saint-Paul ouest, servira de quartier-général à la nouvelle compagnie. On sait par ailleurs que la maison Hudon, Hébert et Chaput loue les édifices qu'elle occupe rue de Brosevelt, et que le bail expire le 1er mai prochain. Jusqu'aux débuts de l'année 1933, les deux firmes conduiront leurs affaires indépendamment l'une de l'autre, car il est impossible ou presque, de faire les changements requis dans le temps où l'on se prépare à la saison des fêtes.

Les avantages de la fusion seront d'éliminer la concurrence et de centraliser les divers services. M. Zéphirin Hébert, président de la maison Hudon, Hébert et Chaput est né à Montréal en 1866. Il entra au service de la compagnie en 1883, et d'échelons en échelons, parvint à la présidence en 1911. La compagnie fut établie en 1839 sous le nom de E. et V. Hudon, devint en 1883 Hudon et Hébert, et appela Hudon, Hébert et Chaput à compter de 1926, année où elle absorba la maison Chaput et Fils.

Le président de Laporte et Martin est Sir Hormidas Laporte, qui est aussi président de la Banque Provinciale et de la Société d'Administration et de Fiducie. Il est né à Lachine en 1850, et célébrait ses 82 ans il y a une semaine. Commissaire du port en 1885 et de 1904 à 1906, Sir Hormidas fut maire de Montréal également de 1904 à 1906. Il est docteur en droit honoraire de l'Université McGill depuis 1910. Sir Hormidas a l'unique distinction d'être membre du Conseil Privé sans avoir jamais été membre du parlement ni du Sénat. Il fut créé chevalier en 1918. La firme Laporte et Martin fut fondée en 1870. M. Joseph A. Laporte, fils du président en est le gérant-général et le vice-président.

GRETA GARBO SAIT RESTER INCONNUE

Londres, 13. — (P. A.) — L'actrice Greta Garbo, voulant passer à Londres incognito, a caché ses yeux derrière une grosse paire de lunettes noires à monture de corne et a relevé jusqu'au dessus de ses oreilles le collet de son manteau. Personne n'a pu l'identifier. Elle a inscrit le nom de Greta Gustafsson sur le registre de l'hôtel et a dit qu'elle était venue à Londres pour un rôle.

On n'avait pas encore pu savoir si elle était venue à Londres pour un rôle ou elle était venue à Londres pour se rendre à Stockholm ou même pour se rendre aux Etats-Unis.

L'Europe veut la réduction des dettes...

(Suite de la première page)

férence ont ajourné la réunion et ne comptent pas reprendre leur travail avant janvier, de sorte qu'il ne semble pas possible que la Conférence ait lieu avant février. L'agenda n'en est pas encore connu.

Norman H. Davis, démocrate du Tennessee, que l'on mentionne souvent comme secrétaire d'Etat probable dans le cabinet Roosevelt, est membre du comité préliminaire qui prépare la conférence économique et monétaire. Il est aussi membre de la Conférence du désarmement, qui doit se réunir de nouveau à Genève en février.

Dans l'opinion générale européenne, ces deux conférences sont liées au sort de la révision des dettes. L'Europe est d'avis que la réduction des dettes de guerre et de réparations est une condition essentielle du renouveau économique mondial et de la réduction matérielle des armements.

Une réduction de \$11.000.000.000, des dettes de guerre, dues aux Etats-Unis, dans la même proportion que les dettes de réparations furent diminuées à Lausanne, les porterait à environ \$1.000.000.000.

Le président Hoover, le Congrès et tous les orateurs de la campagne présidentielle américaine, sont contre l'annulation. Un moratoire d'un an sur les dettes de guerre fut consenti par les Etats-Unis dans l'espoir d'aider au renouveau économique.

TELEGRAMME A ROOSEVELT

Washington, 11. — (P.A.) — Dans un long télégramme, adressé à Franklin D. Roosevelt, le président Herbert Hoover invite ce dernier à venir à la Maison Blanche, sur la fin de la semaine prochaine, discuter le problème des dettes internationales et autres questions qui dit-il, ne pourront être résolues avant que le président élu prenne possession du gouvernement.

M. Hoover communique à son adversaire une note du gouvernement britannique qui déclare que le régime actuel des obligations financières intergouvernementales "doit être reconsidéré" et demande la suspension des échéances de guerre du 15 décembre prochain une somme approximative de \$65.000.000.

Le président ajoute que le secrétaire d'Etat, Henry L. Stimson, l'informé de Washington que des demandes semblables ont été reçues d'autres pays.

M. ROOSEVELT NE DIT RIEN

Albany, New-York, 13. (P.A.) — Franklin D. Roosevelt n'a fait aucun commentaire à propos du télégramme du président Hoover qui l'invite à venir à Washington conférer sur les affaires gouvernementales et intergouvernementales. Le président élu a simplement laissé entendre que toute démarche officielle relativement à une telle conférence devait venir du président.

Le chef de l'exécutif, dans le télégramme adressé à M. Roosevelt réaffirme son intention de s'opposer toujours à une abrogation des dettes de guerre. "Nous devons voir d'un bon oeil, dit-il, les démarches que les nations débiteuses entreprendront dans le but de nous faire accepter quel-ques compensations en retour de l'annulation des dettes de guerre."

"Si, accédant à la demande des gouvernements étrangers, nous entamons des négociations sur les dettes de guerre, il faudra avoir recours à des discussions prolongées qui ne pourront aboutir à une solution définitive de la question durant mon administration; toute négociation ayant pour objet le paiement des dettes de guerre doit voir ses résultats sanctionnés par le Congrès."

"Si ne produit quelque changement dans l'attitude du Congrès, il sera dû grandement aux représentants qui vous reconnaissent pour leur chef et qui auront besoin de vos conseils et de vos avis."

OPINION ANGLAISE

Londres, 13. (P.A.) — La proposition anglaise d'une suspension de paiement des dettes de l'Angleterre envers les Etats-Unis, publiée ce soir à Washington, est considérée par les officiels d'ici comme un projet financier profitable au monde entier.

La nouvelle des négociations anglaises avec les Etats-Unis touchant les dettes dont le terme arrivera le 15 décembre, est censée raviver la confiance universelle et promouvoir la reprise des affaires.

L'Angleterre affirme que les nations débiteuses européennes ne se sont pas ligüées pour forcer la main aux Etats-Unis dans le but d'obtenir d'eux un moratoire.

On explique la coïncidence de la publication des propositions anglaises et françaises par le désir évident de Londres et de Paris de ne pas intervenir dans l'élection à la présidence et de procéder le plus tôt possible aussitôt le nouveau président connu.

On ne croit pas à la convocation d'une conférence sur les dettes à Washington. La capitale américaine traitera vraisemblablement en particulier avec chacun des pays intéressés. La conférence économique universelle et les négociations relatives aux dettes envers les Etats-Unis pourraient, de l'avis des officiels de Londres, avoir lieu concurrentement. L'Amérique ayant exprimé le désir qu'on ne mêle pas la question des dettes avec celle de l'économie mondiale.

Voici le texte des deux mémoires:

TEXTES DES MEMOIRES

Ambassade britannique, Washington, D.C., le 10 novembre, 1932. A l'honorable Henry L. Stimson, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Washington, D.C.

Monsieur,

On se rappelle qu'en 1931, le gouvernement de Sa Majesté, dans le Royaume-Uni, s'efforça d'appuyer le principe d'une proposition faite par le président des Etats-Unis la veille, pour un moratoire d'un an dans toutes les échéances de dettes intergouvernementales.

L'objet de la proposition, tel qu'énoncé alors, était de décharger les pays des difficultés survenues à la suite de l'effondrement des valeurs et de redonner de la confiance aux peuples devant une situation économique qui n'en inspirait guère. On craignait beaucoup l'instabilité politique et ses suites.

2. Malheureusement, les espoirs

fondés par le président des Etats-Unis furent vains, et les difficultés qu'il se proposait d'alléger persistèrent encore. Par ailleurs, une entente aurait dû être conclue entre les puissances pour toute la durée de la crise, et même avant l'expiration du moratoire Hoover, si l'on en croit un communiqué paru à Washington lors de la visite aux Etats-Unis de Monsieur Pierre Laval, ci-devant premier ministre de France. Une telle mesure devrait être adoptée au plus tôt par les puissances européennes qui sont les plus intéressées aux ententes conclues avant le 15 juillet 1931. Selon les esprits les plus éclairés du monde, il faudra découvrir d'autres remèdes pour laisser l'univers hors du gouffre économique où il est plongé.

3. C'est là à la suite de la recommandation précitée que les pays créanciers d'Europe se réunirent à Lausanne, en juin dernier, afin de trouver une solution au problème des réparations. Les ententes conclues le 9 juillet dernier visent à l'abandon définitif de toutes échéances relatives aux réparations de guerre.

L'issue de la conférence de Lausanne constitue le plus bel effort qui ait été accompli jusqu'ici dans le domaine de la finance intergouvernementale. Et c'est le plus grand pas, à date, vers la restauration économique du monde, à laquelle la population des Etats-Unis aussi bien que celle des pays britanniques est si profondément intéressée, restauration impossible sans la coopération des Etats-Unis.

4. — Pour ce qui est des remèdes recommandables à l'état actuel des relations financières intergouvernementales, il n'est pas question, pour le moment, de dire plus que ceci: depuis peu, le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni a fréquemment exprimé ses vœux sur la question, et ni en théorie ni en pratique n'a-t-il lien de les modifier.

Le gouvernement de Sa Majesté est d'avis que le système des liens financiers entre gouvernements devrait être révisé. Il considère de la plus haute importance que cette révision s'effectue au plus tôt, et formule l'espoir que le gouvernement des Etats-Unis considère l'opportunité de faciliter un échange de vues à ce sujet, dans un délai rapproché.

5. — L'objet immédiat de cette note est toutefois limité. Au 15 décembre, l'Angleterre doit effectuer son prochain versement pour atténuer sa dette de guerre. Il ne saurait être conclu d'entente à un tel délai aussi restreint que cinq semaines, tant la question est complexe et importante. La même difficulté survient à Lausanne l'été dernier, et il me paraît être fait, pour que les négociations suivent leur cours normaux, avoir été interrompre les versements des puissances intéressées jusqu'au moment où l'on eût reconsidéré la question. Le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni espère donc qu'une procédure analogue soit adoptée, et demande la suspension de ses prochains versements pour toute la période que dureront les pourparlers recommandés, ou encore pour toute période au sujet de laquelle il aura été possible de s'entendre.

6. — Le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni croit que les pourparlers suggérés pourraient commencer à Washington, et si cette suggestion semble acceptable, il est disposé à me fournir les instructions requises. Sur ce point, toutefois, comme sur tous les autres points qui sont touchés dans cette note, le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni attend une expression d'opinion de la part du gouvernement des Etats-Unis. J'ai l'honneur d'être,

avec une très haute considération, Monsieur,

Votre très humble, très obéissant serviteur, (signé) R.-C. Lindsay.

L'Etat annonce que la France a émis son opinion dans un mémoire dont voici le texte (traduit du français à l'anglais, puis à l'inverse).

Paris, le 10 novembre, 1932.

Mémoire du gouvernement français

"Le gouvernement français, sérieusement intéressé aux problèmes qui découlent des dettes intergouvernementales, et conscient de l'effet qu'ils produisent sur la malaise économique universelle, croit d'importance capitale d'approcher le gouvernement des Etats-Unis pour lui demander d'examiner cette question dans un esprit de franchise et d'amitié."

"Au cours de juin et juillet derniers, les gouvernements d'Europe s'assemblèrent à Lausanne afin de chercher une solution aux problèmes créés par l'acquiescement des dettes de guerre."

"Basant son attitude sur les principes établis conjointement par le président Hoover et M. Laval au 25 octobre 1931 à la suite de leurs pourparlers de Washington, principes qui étaient le développement logique de la proposition de moratoire faite par le président des Etats-Unis en juin 1931, le gouvernement français, persuadé d'entrer dans les vues du gouvernement des Etats-Unis, consentit volontairement à de lourds sacrifices à Lausanne, croyant ainsi apaiser le ressentiment qui existait entre les nations et contribuer sa part à la convalescence économique ainsi qu'à la consolidation de la paix internationale."

"Malgré les résultats auxquels la conférence de Lausanne a abouti, il reste encore de sérieux obstacles à renverser avant que les relations internationales reprennent leur cours normal, et de nouvelles tentatives doivent être accomplies pour que ces difficultés prennent fin, dans l'intérêt de tous."

"L'attitude prise par la France à Lausanne et à Strauss prouve le profond intérêt qu'elle attache au relèvement économique de l'Europe, ainsi qu'aux efforts qu'il serait opportun de tenter pour abattre définitivement tout ce qui entrave la marche du monde vers la prospérité. La France n'est pas moins désireuse de contribuer au succès de la conférence mondiale sur l'état économique et la position monétaire des nations."

"C'est dans le même esprit de collaboration que la France propose aujourd'hui au gouvernement des Etats-Unis de se joindre à elle dans une étude plus avancée de la question. Comme cette étude, en vertu des circonstances, requerra trop de temps pour autoriser l'espoir d'une solution rapide, le gouvernement français demande que, en conformité avec la procédure suivie à Lausanne,

l'échéance prochaine d'un versement au compte des dettes de guerre soit accordé par le gouvernement des Etats-Unis, afin que les problèmes qui occupent actuellement les nations soient discutés dans une atmosphère de confiance mutuelle qui ne saurait exister qu'avec la liberté financière des intéressés. Le gouvernement français est persuadé qu'un geste de cette nature aiderait considérablement à atténuer la crise monétaire qui menace tant de nations."

"Rétirant sa confiance en la haute sagesse et en l'esprit de justice du gouvernement des Etats-Unis, le gouvernement français émet l'espoir que son point de vue sera compris et que sa requête sera favorablement accueillie."

Mandat exécuté après cinq ans

Le grand connétable Doyon, des Trois-Rivières, arrêté et présumé faussaire à Montréal

Jauni par les ans, un mandat d'arrestation émis aux Trois-Rivières en 1927 a été remis hier soir à son destinataire un montréalais du nom de William Caron, par le grand connétable des Trois-Rivières, M. Joseph Doyon.

Recherché depuis cinq ans pour avoir tenté d'émigrer des chèques contrefaits, Caron avait passé dans plusieurs villes jusqu'à ce que samedi soir, le grand connétable Doyon, arrivé en ville depuis la veille, le découvrit dans une habitation de la rue Saint-André.

Caron, qui a trente-cinq ans, avait oublié qu'il était sous le coup d'un mandat. Il est parti hier soir par train pour Trois-Rivières, en compagnie de M. Doyon.

En confiant hier soir le vieux mandat d'arrestation au sergent Raymond de la police municipale, le grand connétable lui fit cette recommandation: "Prenez-en bien soin, car on risquerait de le déchirer rien qu'en le touchant."

JEUNE HOMME VOLE PAR TROIS BANDITS

Un jeune homme de dix-neuf ans, Maurice Vanuffel, domicilié à 532 rue Cherrier, a été attaqué hier soir, vers huit heures, rue Saint-Hubert, par trois malfaiteurs qui, après avoir blessé au front, lui ont volé la somme de \$32 et se sont enfuis. Vanuffel s'est rendu à l'hôpital Notre-Dame et il a pu retourner chez lui après avoir reçu les premiers soins.

Sauvetage d'une goélette

Saint-Jean, N.B., 13. — (P.C.) — La goélette "Anna Sophia" de New Brunswick, qui était en détresse près de la côte du Nouveau-Brunswick au large de la pointe de la péninsule de North Head où son équipage de cinq hommes a été recueilli. Elle repartira dès que la température le permettra.

L'Empire anglais est ligüé contre le reste du monde

"Les accords d'Ottawa équivalent à une déclaration de guerre économique", dit M. A.-L. Beaubien

L'accord anglo-canadien

Sherbrooke, 13. (P.C.) — Deux députés de l'Ouest ont vivement critiqué le ministre Bennett à une assemblée libérale qui a eu lieu ici en fin de semaine. C'étaient MM. A. L. Beaubien, député de Provencher, dans le Manitoba, et George McPhee, député d'Yorkton, dans la Saskatchewan. Les autres orateurs ont été MM. Jean-François Pouliot, député de Temiscouata; Charles B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes, et Emory Fortier, député de Sherbrooke à l'Assemblée législative.

Suivant M. Beaubien, la tentative de création à Ottawa d'une union économique impériale aura pour résultat une guerre commerciale entre l'Empire et le reste du monde. Ce conflit amènera nécessairement une contraction du commerce à quoi le Canada ne peut que perdre le peu de chances qu'il a présentement de vaincre la dépression. L'augmentation du commerce interimpérial ne saurait compenser pour les pertes causées par la chute vertigineuse du commerce canadien avec l'étranger.

Le député de Provencher ne voit rien d'atrayant dans la préférence anglaise pour le blé canadien. "La préférence, dit-il, ne saurait apporter aucun bénéfice aux producteurs du blé canadien, parce que les ventes doivent se faire aux prix reconnus dans le monde entier et que l'accord au blé de l'Ouest du Canada sur tous les marchés hors l'Empire."

M. McPhee voit dans M. Bennett "la cause principale de la diffusion du communisme au Canada". La politique fiscale des conservateurs a diminué, du point de vue commercial, l'agriculture et l'ouvrier canadiens et en a fait "des recrues éventuelles de tous les mouvements révolutionnaires."

UN HOMME DETENU PUIS RELACHE DANS LE MEURTRE DE LULL

Hull, Que., 13. — (Special au Canada) — Après l'avoir longuement interrogé et s'être assuré qu'il n'avait rien à faire avec ce meurtre, le sergent détective J. F. Dalpé, de la Sûreté Provinciale, a relâché ce soir l'individu qui avait été conduit aux quartiers généraux de la police hier, au sujet du meurtre d'Alexandre Monodoux.

Le coroner du district, le Dr Joseph Labell, a commencé hier matin l'enquête sur la mort de Monodoux, mais à la demande de la police il l'a ajournée jusqu'à ce que la Sûreté provinciale ait terminé son travail dans cette affaire.

Danger de conduire une auto en fumant

Ce fait peut nuire à la bonne conduite d'une voiture, dit le juge Curran

Les automobilistes qui fument en conduisant leur voiture encourrent une amende s'ils sont mûlés à un accident. Le fait d'avoir une cigarette dans la main peut nuire à la bonne conduite d'une auto et même en faire perdre le contrôle, a fait remarquer le juge Curran de la cour supérieure, en redisant de moitié les dommages accordés à un plaignant parce que le juge l'a tenu coupable de négligence contributive.

Harold J. Baxter, hôtelier de Gaspé, poursuivait le Dr Wesley Bourns, de Westmount, parce que, le 20 mars 1931, l'auto de Baxter, conduit par une jeune femme, était entrée en collision avec l'auto du médecin, à l'intersection des rues Lambert-Closse et Saint-Luc. Tout en donnant le droit de passage au plaignant, qui réclamait \$158 de dommages, le juge accorda que \$79.35 parce que la jeune femme fumait et que ce fait a pu la gêner dans la conduite de l'auto.

L'inauguration du radio de la police

Elle aura lieu cette semaine. L'élimination des points silencieux

L'inauguration du poste UYR de la police municipale doit avoir lieu cette semaine. On prévoit que, suivant le désir de M. Fernand Dufresne, il n'y aura pas de manifestation, mais tout simplement, pour la première fois par voie des ondes courtes, l'ordre aux policiers de faire leur devoir.

Les émissions fonctionnent depuis une quinzaine de jours. Les ingénieurs font les derniers préparatifs aux postes de transmission et les policiers leurs premiers essais de réception à bord des voitures de patrouille. On a ainsi trouvé bon nombre de "points obscurs" où la réception était impossible aux patrouilles. Grâce au concours du ministère de la marine et des compagnies d'utilités, l'on a pu les éliminer.

CONCOURS DE TOURS DE FORCE VENDREDI

Kid Levellé, champion poids-plume du Canada et Antonio Jacques, homme fort poids léger, se rencontreront vendredi soir prochain le 18, dans un concours de tours de force.

La rencontre aura lieu à la nouvelle salle Philippe Fournier, 1315 Papineau, et se composera de huit tours pour un enjeu de cinquante (\$50) piastres.

Les amateurs sont invités gratuitement.

Un tremblement de terre

Washington, 13. (P.A.) — Le sismographe de l'université de Georgetown a enregistré aujourd'hui un tremblement de terre dont l'épicentre était à environ 5,500 milles de Washington. Le séisme a atteint sa plus grande intensité vers midi.

4 MORTS ET 25 BLESSES...

(Suite de la dernière page) à l'hôpital Royal Victoria, où les médecins ont jugé nécessaire de lui amputer la main droite qui avait été broyée sous les roues d'un wagon.

Au cours d'une collision survenue hier après-midi, vers 3 h. 15, à l'angle du boulevard Crémazie et de la rue Lajeunesse, entre l'auto conduite par son père et une autre voiture, Adrienne Cabana, âgée de huit ans, domiciliée à 7062, rue Molson, s'est infligé de graves blessures au corps et a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, où l'on considère son état comme assez grave.

En traversant la chaussée samedi soir vers 8 h. 15, devant le numéro 1587 est, rue Ontario, Mme Joseph Talbot, âgée de 52 ans, domiciliée à 1820, rue Dorion, a été frappée par une motocyclette pilotée par M. A. Lefrançois. Elle a été admise à l'hôpital Saint-Luc, où son état n'est pas jugé grave.

A proximité de la rue Harbord, rue Ontario, Léopold Cardinal, âgé de neuf ans, domicilié à 2576 est, rue Ontario, a été violemment heurté par une auto samedi soir, vers 8 h. 45, alors qu'il traversait la chaussée en courant. Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine et gardé sous observation. L'auto était conduite par Charles Courville, demeurant 954 rue Gifford.

Aime Saint-Germain, âgée de 29 ans, domiciliée à 232p, rue Saint-Augustin, s'est coupée à l'oeil et au poignet gauche, samedi soir, vers neuf heures, en tombant dans la glace d'une porte de sa demeure. Transportée à l'hôpital Western, il y a reçu les premiers soins et est retourné chez lui ensuite.

En tombant sur le trottoir, rue Saint-Antoine, devant le numéro 773, rue Saint-Antoine, Mme Louise Villandré, âgée de trente-deux ans, domiciliée à 933, rue Sainte-Cécile, s'est blessée à la tête hier soir, vers 5 h. 45 et a été admise à l'hôpital Saint-Luc.

Une fillette de quatorze ans, Edna Slingsby, demeurant 7039, rue Christophe-Colomb, qui traversait la chaussée samedi soir, vers six heures trente, à l'angle des rues Bélanger et Christophe-Colomb, a été renversée par l'auto de Romeo Hébert, domicilié à 6953, rue Doherty. Elle a été admise à l'hôpital Sainte-Justine, la cuisse gauche fracturée.

Alors qu'il jouait dans une ruelle à l'arrière de la rue Saint-Hubert, à proximité de la rue DeMontigny, Maurice Guay, âgé de huit ans, domicilié à 1119, rue Wolfe, a été frappé par une auto hier après-midi, vers 3 h. 45. Il a été admis à l'hôpital Sainte-Justine, la jambe gauche fracturée.

MARCONI MODELES 1933

LE RADIO A PUISSANCE MAITRISÉE

DANS LEQUEL SONT REUNIS TOUS LES PLUS RECENTS DEVELOPPEMENTS DE LA RADIO

MODELES TOUTES ONDES et ONDES LONGUES

Amplification classe B Nouvelle conversion double
Cadran unique pour toutes les ondes Détection triple diode
Syntonisation silencieuse Sélectivité de 10 kilocycles
Contrôle de volume automatique amélioré Hauts-parleurs jumelés

VALEUR SANS EGALÉ!

MODELE 34

SE VENDAIT LA SEMAINE DERNIERE \$129.50

TRES SPECIAL

\$99.50

UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE INCORPORANT PLUSIEURS CARACTERISTIQUES NOUVELLES ET EXCLUSIVES
Contrôle complet du son et contrôle automatique du volume. Circuit Super-Hétérodyne comprenant 9 nouvelles lampes RVC Marconi.

HATEZ-VOUS!

LA QUANTITE EST LIMITEE ET A CE PRIX ILS S'ENLEVERONT RAPIDEMENT

CONDITIONS LES PLUS FACILES EN VILLE

F. Donat Langelier LIMITEE

Le plus grand magasin du genre au Canada

510 EST, RUE SAINT-CATHERINE

AUTRES MODELES

35 — Ondes longues	\$129.50
36 — Toutes ondes	\$169.50
37 — Toutes ondes	\$225.00

CARTES D'AFFAIRES

A. B. WARE, 24 Avenue Burton, Westmont.
 Veuillez me livrer un jeu de plaques économiques réunies de Ware.

Nom
 (Ecrire lisiblement)

Rue et numéro

Endroit

Marque de la fournaise et le No.

Largeur du feu, sur la grille.....

Largeur de la porte du combustible.....pouces

Envoyez paiement par messageries, mandat-poste ou chèque

N'envoyez pas d'argent

No 1

4 morts et 25 blessés en fin de semaine

Le plus grave accident survient sur la route à environ dix milles de Saint-Jean d'Iberville: une auto donne sur un poteau, causant la mort d'une septuagénaire et de graves blessures à deux autres personnes

TROIS TUES PAR DES AUTOS

Trois piétons, dont un enfant de neuf ans et un nonagénaire, sont blessés à mort par des autos alors qu'ils traversent la chaussée à différentes intersections. — Aviateur grièvement blessé par un chauffard

PRESUME CHAUFFARD ARRETE

Un grand nombre d'accidents survenus en fin de semaine ont fait quatre morts et vingt-cinq blessés. C'est l'auto, encore, qui a causé la plus part des accidents, dont deux seulement survenus en dehors de la ville. Dans l'un de ceux-ci, une septuagénaire a perdu la vie, tandis que deux personnes ont été grièvement blessées; dans le second, quatre hommes s'en sont tirés avec des blessures plus ou moins graves. A Montréal, l'auto a fait trois morts et plus de quinze blessés, dont quelques-uns de façon critique.

Un grave accident d'auto est survenu sur la route à environ dix milles de Saint-Jean d'Iberville, vers neuf heures trente, dimanche matin. Une voiture occupée par trois personnes a donné sur un poteau de télégraphe. Jusqu'ici une femme est morte et deux jeunes hommes sont dans un grave état à l'hôpital de Saint-Jean.

Les victimes sont Mme Georges Pélissier, âgée de 72 ans, domiciliée à Champlain, qui est morte cette après-midi, vers quatre heures, des suites de blessures internes, et ses deux neveux, Roland Racicot, qui souffre d'une fracture du crâne, et Achille Racicot, qui souffre de contusions sur tout le corps. Le Dr Oscar Laberge, coroner du district, a institué une enquête ce soir, qui a été ajournée à demain matin. Le corps de Mme Pélissier a été transporté à son domicile.

Mme Pélissier et ses deux beaux-fils, avons-nous appris, revenaient en automobile de Lacolle quand Roland Racicot, qui conduisait la voiture, perdit le contrôle en voulant fermer une porte du véhicule qui s'était ouverte. L'auto dérapa alors et donna sur un poteau de télégraphe, sur le bord de la route.

TUE PAR UNE AUTO

Boulevard Décarie à proximité de la Place Lussier, Frank Butler, âgé de 47 ans, domicilié à 5942, avenue Champlain, a été tué par une auto hier matin, vers deux heures, en traversant la chaussée. L'auto qui filait à une vive allure, d'après la police, a donné ensuite dans un fossé et deux de ses passagers se sont plus ou moins grièvement blessés. Ce sont, Dan McIntyre, âgé de 19 ans, domicilié à 4101 ouest, rue Sherbrooke, qui s'est fracturé le nez, et Mlle Ruth Shatz, âgée de 19 ans, domiciliée à 5555 ouest, rue Sherbrooke, qui s'est blessée au dos. Tous deux ont été transportés à l'hôpital Homoeopathe et gardés sous observation. Le corps de Butler a été transporté à la morgue, et une enquête aura lieu ce matin à la Cour du coroner.

L'auto qui était conduite par Dan McIntyre a été presque complètement démolie.

ECRASE A MORT

Un enfant de neuf ans, Gilles Bélanger, dont les parents sont domiciliés à 10150 avenue Saint-Charles, a été écrasé à mort par une automobile samedi après-midi, vers 2 h. 20, alors qu'il jouait sur la chaussée. Il est mort instantanément, des suites d'une fracture du crâne. On a transporté son corps à la morgue et une enquête aura lieu ce matin, à la Cour du coroner.

L'auto, avons-nous appris du capitaine Gravel, était conduite par M. Napoléon Desormiers, demeurant 10154 avenue Saint-Charles.

ISSUE FATALE

Joseph-H. Hawkins, âgé de 92 ans, domicilié à 3761, rue Drolet, qui avait été frappé par une auto jeudi après-midi dernier, vers 5 h. 05, alors qu'il traversait la chaussée à l'angle des rues Saint-Jean et La Gauchetière, est mort hier matin à l'hôpital Saint-Luc, des suites d'une fracture du crâne et de blessures internes. Le coroner Lorenzo Prince tiendra enquête sur sa mort ce matin.

QUATRE BLESSES

Saint-Jean, Qué., 13.—(Spécial au Canada).—Quatre personnes ont été blessées dont trois grièvement, vers dix heures, ce matin. Le taxi dans lequel elles se trouvaient, a capoté dans un fossé à environ deux milles de Napierville, sur la route du Grand Rang Bernier.

Les victimes sont: Charles Brossard, demeurant à Saint-Blaise, qui souffre de blessures à la tête; Louis Brossard, Elzear Vincent, et Napoléon Desormiers, qui se sont infligés des coupures et des contusions au corps. Les trois dernières victimes ont pu regagner leurs domiciles après avoir reçu les premiers soins, mais Charles Brossard a été gardé sous observation à l'hôpital de Saint-Jean.

Le conducteur du taxi qui était Edouard Vignelette, de Saint-Jean, s'en est tiré indemne, mais son véhicule a été complètement démolie. L'accident est survenu alors que Vignelette pour une raison inconnue a perdu contrôle de son volant.

CHAUFFARDS RECHERCHES

Le capitaine Terence Finney, âgé de 31 ans, domicilié à 1404, rue Saint-Mathieu, instructeur en chef à l'aéroport Currier-Reid, a été frappé par une auto dont le conducteur s'est enfui, samedi après-midi, vers trois heures trente. Il regardait passer une procession sur la route, devant l'aéroport quand l'accident se produisit. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital Royal Victoria, où

Un fou s'évade de St-Jean-de-Dieu et est arrêté pour vol

Peu après qu'il se fut emparé de \$30 dans le tiroir-caisse d'une pharmacie

Vois à main armée

Désirant se payer un voyage à Chicago, un fou s'évadait de bonne heure samedi matin, il n'était vêtu que du costume des aliénés de Saint-Jean-de-Dieu. Il avait quitté l'asile heure samedi matin de l'asile Saint-Jean-de-Dieu, à la Longue-Pointe et se rendait à la pharmacie Queen's Drug Store, situé 738, rue Windsor, où après avoir demandé au commis de quoi manger, il volait \$30 dans le tiroir-caisse et prenait la fuite. Capturé environ une heure plus tard dans une chambre de l'hôtel Queen's il était conduit au poste de la police où venait le chercher hier matin les autorités de l'asile Saint-Jean-de-Dieu.

Le fou qui a donné son nom, E. Boudreau, âgé de 35 ans, a raconté au sergent Chamblard qu'il avait volé pour pouvoir se rendre à Chicago. Lors de son arrestation, malgré la froide température qu'il faisait samedi matin, il n'était vêtu que du costume des aliénés de Saint-Jean-de-Dieu. Il avait quitté l'asile vers cinq heures trente, c'est-à-dire environ trois heures avant son entrée dans la pharmacie Queen's Drug Store, où il demanda au commis Charlie Lantin, de lui donner quelque chose à manger.

Mais au lieu de répondre à M. Lantin qui lui demanda ce qu'il désirait, il s'empara de \$30 dans le tiroir-caisse de la pharmacie et se réfugia dans le grand corridor d'entrée de l'hôtel Queen's. Le pharmacien se mit à sa poursuite mais il le perdit bientôt de vue et ce n'est qu'une heure environ plus tard, qu'on le retrouvait dans une chambre inoccupée de l'hôtel. Le sergent Chamblard qui opéra son arrestation, le trouva en possession des \$30 qu'il venait de voler; il l'amena alors au poste de police, où en examinant son costume, il découvrit bientôt qu'il avait affaire à un aliéné.

Les autorités de l'asile Saint-Jean-de-Dieu ayant été prévenues, elles se sont rendues hier au poste de police, où elles ont repris possession de leur pensionnaire.

BATTU ET VOLE

Après avoir été invité par trois individus à monter dans leur auto, alors qu'il attendait un tramway hier matin, vers une heure trente, à l'angle des rues Sainte-Catherine et University, Joseph Guest, âgé de 45 ans, domicilié à 14, rue Saint-Germain, Ville Saint-Laurent, a été abattu dans une ruelle, à proximité de la rue Gifford, par ses agresseurs, qui l'ont blessé d'un coup de poing à l'œil gauche, lui ont volé la somme de \$7 et se sont enfuis.

Guest s'est rendu à l'hôpital Saint-Luc et après avoir reçu les premiers soins, il a pu regagner son domicile. Interrogé par le sergent Nadeau, auquel il avait été porté plainte avant de se rendre à l'hôpital. Guest a déclaré qu'il n'avait pas noté le numéro du permis de l'auto de ses agresseurs. Il a ajouté que l'un de ses agresseurs était armé d'un revolver.

BANDIT SOLITAIRE

Louis Dubois, employé au poste de ravitaillement de gazoline, situé 3090 rue, rue Sherbrooke, a été attaqué samedi matin, vers sept heures trente, par un malfaiteur qui, sous la menace d'un revolver, s'est fait remettre \$110 en billets de banque dans le tiroir-caisse, laissant la \$25 en pièces de monnaie.

Dubois se trouvait seul dans le poste de ravitaillement de gazoline qu'il venait d'ouvrir, quand un individu entra et lui cria aussitôt de lever les mains le menaçant d'un revolver. Puis s'étant avancé vers lui, il lui ordonna de lui remettre le contenu du tiroir-caisse. Dubois lui tendit \$110 en billets de banque et il allait lui donner les pièces de monnaie quand le malfaiteur lui dit: "Peu m'importe les pièces d'argent; je ne veux que les billets de banque."

Dès que le bandit eut gagné la rue, Dubois prévint la police, et le capitaine Belzil se rendit sur les lieux pour enquêter. Il obtint un bon signalement du malfaiteur.

DEUX SERVICES POUR FEU LE DR J. GUERIN

Demain matin, à 8.30 hrs., aura lieu en la chapelle de l'hôtel-Dieu un service funèbre pour le repos de l'âme de l'honorable J.-J. Guérin, ancien maire de Montréal décédé voici quelques jours.

A la même heure, en la chapelle du Mont-Saint-Louis, il y aura aussi un service solennel à la mémoire du docteur Guérin, qui, depuis au-delà de quarante ans était le médecin attitré du pensionnat. Les parents et les amis sont cordialement invités.

Club libéral Saint-Henri

L'assemblée générale du Club libéral Saint-Henri aura lieu mardi 15, à 8 heures, en la salle du collège Saint-Henri. Tous les membres sont invités à cette assemblée.

La Sun Life souscrit un autre million à l'emprunt

Le comité d'organisation de l'emprunt fédéral 4% annonçait hier soir que les souscriptions ont maintenant atteint un grand total de \$76,500,000. La compagnie d'assurance Sun Life, qui avait souscrit 12,500,000 \$ l'emprunt à court terme a également acheté pour un million d'obligations vingt ans.

On va demander l'examen mental de Nick Mlachick

Le prisonnier, accusé de meurtre, doit comparaître aux Assises ce matin

Légitime défense

C'est aujourd'hui que doit s'ouvrir aux Assises, sous la présidence de l'hon. juge C.-A. Wilson, le procès de Nick Mlachick, accusé de meurtre d'un compatriote, Stoyen Wikolic, le 30 août dernier.

Mais il est fort probable que l'instruction n'ait pas lieu car dès l'ouverture de l'audience, ce matin, M. M. Harry Fogul et Willie Proulx doivent présenter une requête au tribunal demandant l'examen mental de leur client parce qu'il n'est pas en mesure d'être jugé.

Depuis quelques jours les autorités de la prison commune, à Bordeaux, ont été dans la nécessité de revêtir Mlachick de la camisole de force, parce qu'il souffrirait d'une attaque de folie furieuse. Un ami est allé le voir dernièrement et le malheureux n'a cessé de crier, pendant la courte entrevue: "Je vais être pendu ce soir."

Les procureurs de l'accusé demandent un examen mental par le docteur Daniel Plouffe, médecin aliéniste de la province, et si le rapport est tel qu'il le suppose, l'agresseur de Wikolic sera interné dans l'aile des fous criminels de la prison, pour y attendre son retour à l'état normal avant de revenir devant ses pairs.

La défense a préparé un plaidoyer de légitime défense au cas où le procès serait quand même ordonné. D'après ses procureurs Mlachick s'en allait paisiblement à un tombola et passait dans la ruelle Huteau, le soir du meurtre, lorsqu'une femme, vivant avec la victime commença à l'injurier. Wikolic, un géant de plus de six pieds aurait pris Mlachick à la gorge et l'aurait traîné, en cherchant à l'étouffer, sur une distance de cent pieds. La femme accourut avec un énorme gourdin et commença à frapper elle aussi de son côté. Ce n'est qu'à ce moment que l'accusé aurait sorti son couteau pour se protéger.

Me Willie Proulx affirmait à notre représentant samedi que le bâton criminel sera produit comme exhibit, s'il y a lieu, et qu'on peut encore y voir des taches de sang.

Comte anglais en visite au Canada

Le comte de Westmorland fut officier de marine avant d'être éleveur de chevaux de course

Le comte de Westmorland arrivait samedi d'Angleterre à Montréal, à bord du "Duchess of Atholl", en route pour Toronto, où il participera au Royal Winter Fair, en qualité de juge.

Sait-on que le comte de Westmorland quitta la marine royale pour devenir éleveur de coursiers? qu'il a gagné le Grand Prix d'Ecosse des courses au clocher? et qu'il est un cavalier dans toute l'acceptation du mot?

M. le comte n'avait pas revu notre pays depuis l'avant-guerre, alors qu'il toucha les ports canadiens à maintes reprises, comme officier de marine à bord des navires britanniques. Il prit part aux batailles navales du Jutland et de Dogger Bank, en qualité de lieutenant de vaisseau à bord du "Lion".

Le comte de Westmorland déclare que les chevaux canadiens figurent avec avantage dans les courses anglaises et dans les chasses à course.

Pèlerinage à la tombe de M. Joseph Versailles

Dimanche après-midi, les membres du Cercle Verdun de l'A.C.J.C. se sont rendus en pèlerinage à la tombe de M. Joseph Versailles, leur fondateur. M. Jules Trudeau a rappelé les principaux traits de la vie de M. Versailles, propagateur de l'idée du drapeau Carillon-Sacré-Cœur, défenseur des droits des Canadiens-français, personnification de l'"esto vir" acéjiste. Après la récitation d'une prière pour le repos de l'âme de M. Versailles, les membres de l'Association firent le Chemin de la Croix.

Les premiers froids ne vont pas à James Wilson

James Wilson a été condamné à un mois de prison par le juge Gustave Marin samedi, pour le vol d'un paletot dans un grand magasin de l'ouest, la journée même de l'Armistice. Le tribunal espère que la leçon profitera au voleur et qu'à sa sortie il saura trouver du travail afin de s'en payer un.

Le culte du silence est la porte de la philosophie hindoue

Peu d'Occidentaux ont compris l'âme de l'Inde forgée dans le silence

Dhan Gopal Mukerji

Il y a entre l'âme de l'Inde et la pensée de l'Occident un abîme que des océans de mysticisme ne pourraient combler. Alors que la seconde main son idéal dans la force et dans la richesse la première se réfugie tout entière dans le silence et l'immobilité. Monarques, artistes, rois de l'industrie et de la finance, tels sont les types sociaux vers lesquels tout Occidental, du pauvre diable à l'homme le plus comblé par la nature, tendent inconsciemment. Aux Indes, le type de la perfection sociale est celui de l'homme qui n'a rien, qui a renoncé à tout. Le puissant, la-bas, c'est le mendiant.

Parlant de l'Inde de Kipling — qui n'est pas la vraie selon lui — et de celle de Gandhi qui est la véritable, Dhan Gopal Mukerji, Brahmane célèbre par ses écrits, faisait samedi, devant les membres du Women's Canadian Club à l'hôtel Windsor, une causerie philosophique sur l'âme profonde et mystérieuse de son pays. Son visage jeune et fin, illuminé d'une lumière mystique, ses yeux noirs chargés de rêve, le geste sûr et impérieux, Dhan Gopal Mukerji nous est apparu comme un jeune prophète, venu des confins de la jungle mystérieuse pour apporter aux Occidentaux pratiques et brutaux, la clef d'or de la vie véritable, il n'a pas craint, au beau milieu de son discours, d'abandonner l'anglais pour faire chanter, de sa voix chaude et grave, les mots sacrés des invocations sacrées.

— Il y a cinq mille ans, dit-il, les philosophes de l'Inde conurent, par l'expérience du silence et de la méditation, le secret définitif de la sagesse qui réside dans le repos absolu du corps. Ils décidèrent dès ce moment de vouer toutes leurs activités à se reposer, afin de permettre aux voix multiples du silence de créer un mur mystique entre le monde et eux. Or voici cinq mille ans qu'il méditent ainsi enveloppés de ce manteau merveilleux de silence.

— Il y a cinq mille ans poursuivait D. G. Mukerji, mes ancêtres saluaient pour la première fois le lever bleu du jour sur les sommets neigeux de l'Himalaya. Depuis ce temps, la nuit ne s'est pas évanouie une fois sans que la même invocation sacrée ait salué le lever bleu du jour. Il y a cinq mille ans encore que ces hommes saluaient pour la première fois la nuit pure qui s'en venait vers eux portée sur les ailes du silence. Depuis cette époque, le jour ne s'est pas évanoui une fois dans les ombres violettes de l'Himalaya, sans que la même invocation ne soit sortie de leurs lèvres.

Chez les Brahmanes, l'enfant dès l'âge de trois ans, est entraîné à la pratique difficile de la méditation. A son lever, le jeune Brahme, après ses ablutions et les invocations du matin, se présente à sa mère devant laquelle il se prosterner pour lui demander sa bénédiction. Il se présente ensuite à son père qui lui donne également la sienne. Les parents alors, disent à l'enfant: Médite. Et ce petit enfant, à un âge où chez les Occidentaux la liberté du jeu est son premier privilège, prend un air grave et s'immobilise, à l'instar de ses parents sous une tente de silence.

Bien, en grandissant, il connaît l'ivresse immense de ce silence qui prend la place, chez ceux qui s'y livrent, des drogues envoutantes chez les adonnés de l'opium. Le silence leur ouvre la porte de toutes les voluptés de la Sagesse et de la Pensée. "La découverte de cette philosophie, fait remarquer D. G. Mukerji, a été le début de toutes les misères de l'Inde, car il y a une loi qui veut ici-bas que les peuples qui pensent soient conquis par les peuples sans pensée. Avant cette découverte les Hindous étaient un peuple normal. Ils se battaient quand bon leur semblait, volaient, tuaient, bref, étaient parfaitement heureux. Le Yoga, qui est l'attitude de l'homme à pénétrer dans le silence, a mis fin à tout cela.

Selon le conférencier, le livre écrit par un Occidental qui a le mieux compris l'Inde est celui de l'écrivain français Loti, "Inde sans les Anglais". Quant aux ouvrages de R. Kipling, ajouta-t-il non sans quelque dédain, on les cite généralement, "car leur auteur est un vieil homme qui a droit à quelque considération." — P. W.

Aujourd'hui, c'est la guignolée, à Lachine

C'est ce soir, que la Conférence S.-Vincent-de-Paul de la paroisse des SS. Anges fera sa tournée de "guignolée" dans les rues de Lachine. Les paroissiens sont priés de remettre, à ceux qui frapperont à leur porte, l'argent, les deniers ou les vêtements dont ils peuvent disposer. M. l'abbé Jodoin, aumônier de la S.-Vincent-de-Paul, fait un appel spécial à la générosité des citoyens, cette année, vu le nombre considérable des nécessiteux et l'état aigu du chômage.

Salon de l'Affiche française

M. Raoul Bonin annonce l'ouverture de son premier Salon de l'Affiche Française qui aura lieu les 15, 16, 17, 18 et 19 novembre, à la salle "Tudor" de la maison J. A. Ogilvy's Limited, rue Ste-Catherine Ouest. L'entrée est absolument gratuite.

La Cie d'Assurance-Vie ROYAL GUAFDIANS

3408 RUE ST-DENIS

Vivez-vous pour réaliser vos ambitions?... et si quelque chose vous survenait, dans quelle situation seraient votre épouse et vos chers enfants?...

Notre Compagnie y pourvoit si vous pouvez économiser

29c PAR JOUR

Age: 25 ans

10 En cas de mort naturelle \$4,000.00
20 En cas de mort accidentelle \$8,000.00
30 En cas de maladie ou accident \$ 20.00 par semaine
40 En cas de vie réservée garantie dans vingt ans

POUR RENSEIGNEMENTS, REMPLISSEZ CE COUPON ET MALLET-LE: Sans aucun engagement de ma part, veuillez me faire parvenir les détails sur votre proposition ci-haut mentionnée.

NOM
ADRESSE
AGE TELEPHONE OCCUPATION
OU S'ADRESSER PERSONNELLEMENT A
J.-A. DUFOUR, gérant provincial.
3408 ST-DENIS TEL. PLATEAU 9701

Lecon clinique en dermatologie

Le Dr Bourgeois termine son étude des troubles de la miction.—Ce soir: le Dr Albéric Marin

Jeudi soir dernier, à eu lieu la quatrième leçon clinique sur la sémiologie urinaire. Monsieur le Docteur B.-G. Bourgeois termine son étude des troubles de la miction, en parlant de la Polakiurie, de l'oligurie et de l'anurie. Le Docteur Albert Bertrand, bactériologiste et chimiste de l'hôpital démontre la nécessité du laboratoire en urologie. Il fait voir que le dosage de l'urée dans le sang, La Constance d'Amberg et l'épreuve appelée: R. S. P. sont autant d'examen de laboratoire que nul chirurgien sérieux ne peut négliger, avant de décider d'une intervention chirurgicale de quelque importance, surtout sur l'arbre urinaire.

Ce soir, à 8.30 hrs à l'hôpital même (entrée rue Sherbrooke), le Docteur Aldéric Marin, Chef du service de Dermatologie, donnera une séance de démonstration pratique sur des malades. Assistés des Docteurs Sabeta, Boulais et Poirier, il traitera plusieurs malades atteints de lésions pré-cancéreuses et cancéreuses.

Les démonstrations porteront sur la technique des biopsies, de l'électrocoagulation, de l'électrocautérisation, de la radiothérapie, de la chirurgie des tumeurs, de la chirurgie des tumeurs, de la chirurgie des tumeurs.

Samedi 12, à 11 hrs a.m., le Docteur A. Laquerrière a donné sa première leçon de radiologie, et continuera tous les samedis, à pareille heure.

Tous les médecins et étudiants en médecine sont invités.

Prohibition qui est un illogisme

L'échevin Jules Picotte, de Ville LaSalle, veut activer le commerce dans cette municipalité

La population de Ville LaSalle est invitée à se prononcer, au cours de la semaine prochaine, sur la vente de la bière dans les limites de la municipalité, à ce sujet, voici ce que l'échevin Jules Picotte nous déclarait en fin de semaine:

"C'est le 24, le 25 et le 26 courant que notre municipalité tiendra un plébiscite sur la vente de la bière dans les limites de Ville LaSalle. Il existe actuellement dans notre municipalité un règlement de prohibition en vertu duquel il est défendu aux marchands de vendre de la bière à leurs citoyens. Le même règlement n'empêche pas, toutefois, les épiciers de Lachine et de Verdun de venir livrer à domicile, dans Ville-LaSalle, des centaines de douzaines de bière par semaine. Il résulte donc de cette restriction qu'elle cause un tort énorme au commerce de nos marchands, qui doivent néanmoins payer des taxes assez lourdes.

"Un règlement de prohibition n'en est pas un, puisqu'il est inopérant. Il serait donc insensé de le maintenir."

1926 Plessis. Tél. AM. 8900

Monty, Loflis & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance

M. Poirier
Directeur de
funérailles
EQUIPEMENT DES
PLUS MODERNES
6603
St-Laurent
CR. 5700

FLEURS
pour toutes occasions
Le Sentier Fleuri
Mlle MARIE AUDETTE
FLEURISTE
1324 MONT-ROYAL EST
ANHEART 5775
Ouvert jusqu'à 9 hrs tous les soirs

AVANT POURQUOI ETE CHAUVÉ? APRES
Ne dites pas: "Je suis chauve et le sera toujours..."
Ceci n'a pas sa raison d'être. Notre traitement contre la calvitie est garanti de vaincre les cas les plus obstinés.
Passer à notre salon: notre prix vous conviendra. Ne remettez pas à plus tard, mais venez nous consulter dès lundi.
SALON R. GIGUERE
1185 RUE SAINT-DENIS - - - Tél.: HA. 0619

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
Service d'ambulance, — 120, Rachel Est, — Montréal
G. Vandelac, Jr. Tél.: BELAIR 1717 (Deux lignes au Central) Alex. Gout

ADOLPHE LEMAY Ltée
DIRECTEURS DE FUNERAILLES Etablie en 1898
Bureau-chef
7001 Notre-Dame E. CL. 2693 25 LAURIER EST 4238 Adam (Central) 0671
DOLLARD 0637
SERVICE D'AMBULANCE — SALONS MORTUAIRES

La Société Coopérative
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.
PLateau 7-9-11
Jos. Jeannotte, prés. L.-Eugène Courtois, gér.-général

GARAGE CENTRAL
LIMITÉE
EMMAGASINAGE D'HIVER \$4.00 PAR MOIS
HUILE D'HIVER — ANTI-GEL
Tél.: HA. 6970 360 est, Avenue des Pins

A ONZE HEURES
CE SOIR
A CFCF

Les nouvelles du «Canada»

Toute l'actualité en quelques minutes

SOYEZ
AUX
ECOUTES